

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**  
**THEORIE ET PRINCIPES DE COMPTABILITE GENERALE (010)**

**Date** : 12/10/2019

**Durée** : 1h00

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.  
NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT  
VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

*Veillez répondre sur les feuilles de questions dans les emplacements prévus à cette fin. Au cas où ces espaces seraient insuffisants, veuillez utiliser le verso des feuilles en annonçant votre renvoi. Une calculatrice et un plan comptable sont à votre disposition.*

*Veillez répondre sur les feuilles de questions dans les emplacements prévus à cette fin. Au cas où ces espaces seraient insuffisants, veuillez utiliser le verso des feuilles en annonçant votre renvoi. Une calculatrice et un plan comptable sont à votre disposition.*

Question 1	/18
Question 2	/7
Exercice 1	/50
Exercice 2	/25
TOTAL	/100

**Question 1 (18 points, 3 points par réponse)**

L'entreprise A a une participation de 70% dans l'entreprise B. L'entreprise B a une participation dans l'entreprise A de 5%. L'entreprise A a une participation de 40% dans l'entreprise C. L'entreprise B a une participation de 20% dans l'entreprise C. L'entreprise B a une participation de 30% dans l'entreprise D.

Les entreprises A, B, C, D ont chacune des fonds propres de 20.000 euros.

Précisez les comptes demandés aux points suivants, en donnant un numéro de PCMN à 4 positions.

- a. Dans les comptes de l'entreprise B, la participation dans l'entreprise A est comptabilisée au compte ..... pour le montant de .....EUR.
- b. Dans les comptes de l'entreprise A, la participation dans l'entreprise C est comptabilisée au compte ..... pour .....EUR.
- c. Dans les comptes de l'entreprise B, la participation dans l'entreprise D est comptabilisée au compte ..... pour .....EUR.

**Question 2. (7 points)**

Etablissez les bonnes associations en notant dans la deuxième colonne le chiffre correspondant à l'opération ou à la description faite dans la troisième colonne.

Ce terme	Est associé à l'opération ou la description numéro...	
Subordonné		1. Impôt relatif au revenu cadastral d'un immeuble
Intérêts intercalaires		2. Mise en concordance de la valeur d'un actif avec sa valeur de marché
Précompte mobilier		3. Transfert réalisé lors de l'amortissement de certains actifs.
Précompte immobilier		4. Financement d'un actif en cours de construction
Annuité constante		5. Retenue de 30 % sur les intérêts et dividendes versés
Plus-value de réévaluation		6. Qualité d'un emprunt dont le remboursement dépend de la santé financière de l'entreprise
Subsides en capital et en intérêts		7. Modalité de remboursement d'un emprunt par tranches dont la composition est variable

**EXERCICES**

**EXERCICE 1**

**/50**

La société CEHFCHAOUEN fabrique du mobilier de jardin.

- Elle est soumise à une TVA de 21%.
- Le précompte mobilier est de 30%.
- Le taux d'ISOC en 2019 est de 40%.
- Son unique construction a été acquise en février 2011 (amortissement linéaire). La construction a fait l'objet d'une subordination en 2011 pour 40.000.
- Elle dispose de machines acquises en 2017, amorties linéairement.
- Elle dispose d'une participation dans la société Sevilla, dont elle détient 40% des parts.

Balance provisoire et partielle de CEHFCHAOUEN au **30/11/2019** (les chiffres présentés tiennent compte de toutes les opérations enregistrées en 2019 pour les comptes repris, tous les comptes ne sont pas repris, mais tous ceux qui sont utiles à vos réponses le sont).

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

		D	C
100	Capital		200.000
130	Réserve légale		18.000
140	Bénéfice reporté		24.000
15	Subsides en capital		16.320
168	Impôts différés		10.880
1730	Etab. de crédit : dettes en compte (LT)		150.000
440	Fournisseurs		7.260
2200	Terrains : VA	60.000	
2210	Constructions : VA	400.000	
2219	Constructions : AA		128.000
2310	Machines, V.A.	135.000	
2319	Machines, A.A.		27.000
282	Immobilisation financière entreprise avec lesquelles il existe un lien	80.000	
400	Créances commerciales	14.520	
4120	Créances fiscales estimées	2.500	
550	Banque	40.355	
570	Caisse	13.000	
604	Achat marchandises	42.000	
61	Biens et services divers	12.000	
620	Rémunérations et charges sociales	440.000	
621	Charges patronales	168.696	
6700	Impôts et précompte dus ou versés	12.000	

**Dans le courant du mois de décembre 2019, les opérations suivantes doivent être enregistrées au livre journal.**

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

CHEFCHAOUEN décide de procéder à la réévaluation de l'immeuble qu'elle possède, pour un montant de 120.000 EUR. /4

--	--	--	--	--

CHEFCHAOUEN effectue un versement anticipé qui porte le total des versements anticipés pour 2019 à 15.000 EUR. /4

--	--	--	--	--

Parmi les créances figurant dans la balance, une somme de 12.100 est considérée comme douteuse. CHEFCAHOUEEN anticipe une perte de 40%. /4

--	--	--	--	--

CHEFCHAOUEN revend ses machines, pour un montant de 120.000. Elle anticipe de réinvestir dès l'année prochaine dans un nouvel actif de production. /12

--	--	--	--	--

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

CHEFCHAOUEN acquiert une participation supplémentaire dans la société Sévillà, qui lui coûte 35.000 (payés par banque) et porte sa participation à 55 % du capital de Sévillà. La société Sévillà verse à CHEFCHAOUEN un dividende de 2.000 euros bruts. **/12**

--	--	--	--	--

Toutes les écritures liées aux amortissements sont enregistrées. **/14**

--	--	--	--	--

**Exercice 2**

**/25**

Lorsque toutes les écritures ont été enregistrées, CHEFCHAOUEN constate que son bénéfice de l'exercice avant impôts s'élève à 37.500 EUR.

1) Quelle écriture liée aux impôts devrait-elle envisager ? (10 points si bonne réponse, -5 si mauvaise, 0 si pas de réponse) **/10**

a.

6702		Impôts de l'exercice, dus ou versés	15.000	
	452	A dettes fiscales estimées		15.000

b. Aucune

c.

671		Impôts	15.000	
	4120	Créances fiscales estimées		2.500
	452	Dettes fiscales estimées		12.500

2) Toutes les écritures d'affectation du résultat sont enregistrées. Sur le montant du bénéfice après impôts, CHEFCHAOUEN décide d'affecter à la réserve légale le montant minimum défini par la loi, d'octroyer un dividende de 10% du bénéfice de l'exercice après impôts aux actionnaires, de reporter le solde. **/15**

--	--	--	--	--

# PLAN COMPTABLE MINIMUM NORMALISE

## CLASSE 1 Fonds propres, provisions et impôts différés, dettes à plus d'un an

- 10 Capital souscrit
- 101 Capital non appelé (-)
- 11 Primes d'émission
- 12 Plus-values de réévaluation
- 120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles
- 121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles
- 122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières
- 123 Plus-values de réévaluation sur stocks
- 124 Reprises de réductions de valeur sur placements de portefeuille
- 13 Réserves
- 130 Réserve légale
- 131 Réserves indisponibles
- 1310 Réserve pour actions propres
- 1311 Autres réserves indisponibles
- 132 Réserves disponibles
- 133 Benefice reporté (ou Perte reportée (-))
- 14 Subsidés en capital
- 15 Provisions et impôts différés
- 150 Provisions pour charges locales
- 151 Provisions pour charges régionales et gros entretien
- 152 Provisions pour grosses réparations et gros entretien
- 153 155 Provisions pour autres risques et charges
- 156 Impôts différés
- 1560 Impôts différés affectés à des subside en capital
- 1561 Impôts différés affectés à des plus-values réalisées sur immobilisations incorporelles
- 1562 Impôts différés affectés à des plus-values réalisées sur immobilisations corporelles
- 1563 Impôts différés affectés à des plus-values réalisées sur des titres émis par le secteur public belge
- 1566 Impôts différés étrangers
- 17 Dettes à plus d'un an
- 170 Emprunts subordonnés
- 1700 Conventibles
- 171 Emprunts obligataires non subordonnés
- 1710 Conventibles
- 1711 Non conventibles
- 172 Dettes de location-louerement et assimilées
- 173 Etablissements de crédit
- 1730 Dettes en compte
- 1731 Promesses
- 1732 Créances d'acquisition
- 174 Autres emprunts
- 175 Dettes commerciales
- 1750 Fournisseurs
- 1751 Effets à payer
- 176 Comptes rattachés sur commandes
- 178 Comptes rattachés sur numéraires
- 179 Dettes diverses

## CLASSE 2 Frais de débaissement, actifs immobilisés et créances à plus d'un an

- 20 Frais de débaissement
- 200 Frais de constitution et d'augmentation de capital
- 201 Frais d'émission d'emprunt
- 202 Frais de débaissement
- 204 Frais de réévaluation
- 21 Immobilisations incorporelles
- 210 Frais de recherche et de développement
- 211 Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires
- 212 Goodwill
- 213 Acomptes versés
- 22 Terrains et constructions
- 220 Terrains
- 221 Constructions
- 222 Terrains bâtis
- 223 Autres droits réels sur des immeubles
- 23 Installations, machines et outillage
- 232 Mobilier et matériel roulant
- 24 Mobilier et matériel roulant
- 25 Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires
- 250 Terrains et constructions
- 251 Installations, machines et outillage
- 252 Mobilier et matériel roulant
- 26 Autres immobilisations corporelles en cours et acomptes versés
- 27 Immobilisations financières
- 28 Participations dans des entreprises liées
- 280 Valeur d'acquisition
- 2800 Valeur d'acquisition
- 2801 Montants non appelés (-)
- 2808 Plus-values actives
- 2809 Réductions de valeur actives (-)
- 281 Créances sur des entreprises liées
- 2810 Créances en compte
- 2811 Effets à recevoir
- 2812 Titres à revenu fixe
- 2817 Créances douteuses
- 2818 Réductions de valeur actives (-)
- 282 Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
- 2820 Créances en compte
- 2821 Effets à recevoir
- 2822 Titres à revenu fixe
- 2828 Créances douteuses
- 2829 Réductions de valeur actives (-)
- 283 Créances sur des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation
- 2830 Créances en compte
- 2831 Effets à recevoir
- 2832 Titres à revenu fixe
- 2837 Créances douteuses
- 2839 Réductions de valeur actives (-)
- 284 Autres actions et parts
- 2840 Valeur d'acquisition
- 2841 Montants non appelés (-)
- 2848 Plus-values actives
- 2849 Réductions de valeur actives (-)

## CLASSE 3 Stocks et commandes en cours d'exécution

- 30 Approvisionnements - Matières premières
- 300 Valeur d'acquisition
- 309 Réductions de valeur actives (-)
- 31 Approvisionnements - Fournitures
- 310 Valeur d'acquisition
- 319 Réductions de valeur actives (-)
- 32 Excédents de fabrication
- 320 Valeur d'acquisition
- 329 Réductions de valeur actives (-)
- 33 Produits finis
- 330 Valeur d'acquisition
- 339 Réductions de valeur actives (-)
- 34 Marchandises
- 340 Valeur d'acquisition
- 349 Réductions de valeur actives (-)
- 35 Immobilisations destinées à la vente
- 350 Valeur d'acquisition
- 359 Réductions de valeur actives (-)
- 36 Acomptes versés sur achats pour stocks
- 360 Acomptes versés
- 369 Réductions de valeur actives (-)
- 37 Commandes en cours d'exécution
- 370 Valeur d'acquisition
- 371 Penalités pns en compte
- 379 Réductions de valeur actives (-)

## CLASSE 4 Créances et dettes à un an au plus

- 40 Créances commerciales
- 400 Clients
- 401 Effets à recevoir
- 404 Produits à recevoir
- 408 Acomptes versés (-)
- 409 Créances douteuses
- 409 Réductions de valeur actives (-)
- 41 Autres créances
- 410 Capital appelé, non versé
- 411 TVA à récupérer
- 412 Impôts et cotisations à récupérer
- 4120 à 4124 Impôts belges sur le résultat
- 4125 à 4127 Autres impôts et taxes belges
- 4128 Impôts et taxes étrangers
- 414 Produits à recevoir
- 416 Créances diverses
- 417 Créances douteuses
- 418 Cautionnements versés en numéraire
- 419 Réductions de valeur actives (-)
- 42 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année (même subordonnée que le compte 17)
- 43 Dettes financières
- 430 Etablissements de crédit - Finprunus en compte à terme fixe
- 431 Etablissements de crédit - Promesses
- 432 Etablissements de crédit - Crédits d'acception
- 433 Etablissements de crédit - Dettes en compte courant
- 439 Autres emprunts
- 44 Dettes commerciales
- 440 Fournisseurs
- 441 Effets à payer
- 444 Factures à recevoir
- 45 Dettes fiscales, sociales et sociales
- 450 Dettes fiscales estimées
- 4500 à 4504 Impôts belges sur le résultat
- 4505 à 4507 Autres impôts et taxes belges
- 4508 Autres impôts et taxes étrangers
- 451 TVA à payer
- 452 Impôts et taxes à payer
- 4520 à 4524 Impôts belges sur le résultat
- 4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges
- 4528 Impôts et taxes étrangers
- 453 Précomptes retenus
- 454 Office National de la Sécurité Sociale
- 455 Rémunérations
- 456 Secours de vacances
- 459 Autres dettes sociales
- 46 Acomptes reçus sur commandes
- 47 Dettes découlant de l'affectation du résultat
- 470 Dividendes ou tantièmes d'attributions antérieurs
- 471 Dividendes ou tantièmes d'attributions
- 472 Tantines de l'exercice
- 473 Autres allocations
- 48 Dettes diverses
- 480 Obligations et coupons échus
- 488 Couvertissements reçus en numéraire
- 489 Autres dettes diverses
- 49 Comptes de régularisation et comptes d'attente
- 490 Charges à reporter
- 491 Produits acquis
- 492 Charges à imputer
- 493 Produits à reporter
- 499 Comptes d'attente

## CLASSE 5 Placements de trésorerie et valeurs disponibles

- 50 Actions propres
- 51 Actions et parts
- 510 Valeur d'acquisition
- 511 Montants non appelés (-)
- 519 Réductions de valeur actives (-)
- 52 Titres à revenu fixe
- 520 Valeur d'acquisition
- 529 Réductions de valeur actives (-)
- 53 Dépôts à terme
- 530 De plus d'un an
- 531 De plus d'un mois et à un an au plus
- 532 D'un mois au plus
- 539 Réductions de valeur actives (-)
- 54 Valeurs techniques à l'encasement
- 55 Etablissements de crédit
- 550 à 559 Comptes courants auprès des divers établissements, à solder en :
  - 0 Comptes courants
  - 1 Cheques émis (-)
  - 9 Réductions de valeur actives (-)
- 56 Portefeuille
- 560 Compte courant
- 561 Cheques émis (-)
- 57 Caisse
- 570 à 577 Caisse-épargnes
- 578 Caisse-lombes
- 58 Virements internes

19 Avance sur réalisabilité de l'actif net (-)

CLASSE 6

Charges

- 60 Approvisionnements et marchandises
- 600 Achats de matières premières
- 601 Achats de fournitures
- 602 Achats de services, travaux et études
- 603 Sous-traitances générales
- 604 Achats de marchandises
- 605 Achats d'immeubles destinés à la vente
- 608 Primes, ristournes et rabais obtenus (-)
- 609 Variation des stocks
- 6090 de matières premières
- 6091 de fournitures
- 6094 de marchandises
- 6095 d'immeubles achetés destinés à la vente

61 Services et biens divers

- 617 Personnel interne et personnes mises à la disposition de l'entreprise
- 618 Rémunérations, primes pour assurances extralégales, pensions de retraite et de survie des administrateurs, généraux et associés actifs qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail
- 62 Rémunérations, charges sociales et pensions
- 620 Rémunérations et avantages sociaux directs
- 6200 Administrateurs ou gérants
- 6201 Personnel de direction
- 6202 Employés
- 6203 Ouvriers
- 6204 Autres membres du personnel
- 621 Cotisations patronales pour assurances sociales
- 622 Primes patronales pour assurances extralégales
- 623 Autres frais de personnel
- 624 Pensions de retraite et de survie
- 6240 Administrateurs ou gérants
- 6241 Personnel

63 Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges

- 630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations
- 6300 Dotations aux amortissements sur frs d'établissement
- 6301 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles
- 6302 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
- 6308 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations incorporelles
- 6309 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations corporelles
- 631 Réductions de valeur sur stocks
- 6310 Dotations
- 6311 Reprises (-)
- 632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution
- 6320 Dotations
- 6321 Reprises (-)
- 633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an
- 6330 Dotations
- 6331 Reprises (-)
- 634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus
- 6340 Dotations
- 6341 Reprises (-)

65 Provisions pour pensions et obligations similaires

- 650 Dotations
- 651 Utilisations et reprises (-)
- 656 Provisions pour gros travaux, réparations et gros entretien
- 6560 Dotations
- 6561 Utilisations et reprises (-)
- 657 Provisions pour autres risques et charges
- 6570 Dotations
- 6571 Utilisations et reprises (-)

64 Autres charges d'exploitation

- 640 Charges fiscales d'exploitation
- 641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 642 Moins-values sur réalisation de créances commerciales
- 643 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frs de réstructuration (-)
- 649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frs de réstructuration (-)

66 Charges financières

- 650 Charges des dettes
- 6500 Intérêts, commissions et frs alloués aux dettes
- 6501 Amortissements des frs d'émission d'emprunts et des primes de remboursement
- 6502 Autres charges des dettes
- 6503 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)
- 651 Réductions de valeur sur actifs circulants (?)
- 6510 Dotations
- 6511 Reprises (-)
- 652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants (-)
- 653 Charges d'escompte de créances
- 654 Différences de change
- 655 Ecarts de conversion des devises
- 656 Provisions à caractère financier
- 6560 Dotations
- 6561 Utilisations et reprises (-)
- 657 à 659 Charges financières diverses

66 Changements exceptionnels

- 660 Amortissements et réductions de valeur exceptionnels (dotations)
- 6600 sur frs d'établissement
- 6601 sur immobilisations incorporelles
- 6602 sur immobilisations corporelles
- 661 Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)
- 662 Provisions pour risques et charges exceptionnelles
- 6620 Dotations
- 6621 Utilisations (-)
- 663 Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés
- 664 à 666 Autres charges exceptionnelles
- 669 Changements exceptionnels portés à l'actif au titre de frs de réstructuration (-)

67 Impôts sur le résultat

- 670 Impôts belges sur le résultat de l'exercice
- 6700 Impôts et precomptes dus ou versés
- 6701 Excédent de versements d'impôts et de precomptes portés à l'actif (-)
- 6702 Charges fiscales estimées
- 671 Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs
- 6710 Suppléments d'impôts dus ou versés
- 6711 Suppléments d'impôts estimés
- 6712 Provisions fiscales constituées
- 672 Impôts étrangers sur le résultat de l'exercice
- 673 Impôts étrangers sur le résultat d'exercices antérieurs
- 68 Transferts aux impôts différés et aux réserves immunitaires
- 680 Transferts aux impôts différés
- 689 Transferts aux réserves immunitaires

69 Affectations et prélèvements

- 690 Part reportée de l'exercice précédent
- 691 Affectations au capital et à la prime d'émission
- 692 Dotations aux réserves
- 693 Dotations à la réserve légale
- 694 Dotations aux autres réserves
- 695 Dotations à reporter
- 696 Rémunération du capital
- 697 Administrateurs ou gérants
- 698 Autres affectations

CLASSE 7 Produits

- 70 Chiffre d'affaires
- 700 à 707 Ventes et prestations de services
- 708 Remises, ristournes et rabais accordés (-)
- 71 Variation des stocks et des commandes en cours d'exécution
- 712 Des en-cours de fabrication
- 713 Des produits fins
- 715 Des immeubles construits destinés à la vente
- 717 Des commandes en cours d'exécution
- 7170 Valeur d'acquisition
- 7171 Bénéfice pris en compte
- 72 Production immobilisée
- 73 Autres produits d'exploitation
- 730 Subsidés d'exploitation et montants compensatoires
- 731 Produits d'exploitation divers
- 732 Plus-values sur réalisation de créances commerciales
- 733 Produits financiers
- 734 Produits des immobilisations financières
- 750 Produits des actifs circulants (?)
- 751 Produits des actifs circulants (?)
- 752 Plus-values sur réalisation d'actifs circulants (?)
- 753 Subsidés en capital et en intérêts
- 754 Différences de change
- 755 Ecarts de conversion des devises
- 756 à 759 Produits financiers divers
- 76 Produits exceptionnels
- 760 Reprises d'amortissements et de réductions de valeur
- 7600 sur immobilisations incorporelles
- 7601 sur immobilisations corporelles
- 761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
- 762 Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles
- 763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés
- 764 à 769 Autres produits exceptionnels
- 77 Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales
- 771 Impôts belges sur le résultat
- 7710 Régularisation d'impôts dus ou versés
- 7712 Reprises de provisions fiscales
- 773 Impôts étrangers sur le résultat
- 78 Prélèvements sur les impôts différés et les réserves immunitaires
- 780 Prélèvements sur les impôts différés
- 789 Prélèvements sur les réserves immunitaires
- 79 Affectations et prélèvements
- 790 Bénéfice reporté de l'exercice précédent
- 791 Prélèvement sur le capital et les primes d'émission
- 792 Prélèvement sur les réserves
- 793 Part à reporter
- 794 Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte

CLASSE 0 Comptes de droits et engagements hors bilan

- 00 Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise
- 000 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties de tiers
- 001 Tiers constituants de garanties pour compte de l'entreprise
- 01 Garanties personnelles constituées pour compte de tiers
- 010 Débiteurs pour engagements sur effets en circulation
- 011 Créanciers d'engagements sur effets en circulation
- 0110 Effets cédés par l'entreprise sous son endos
- 0111 Autres engagements sur effets en circulation
- 012 Débiteurs pour autres garanties personnelles
- 013 Créanciers d'autres garanties personnelles
- 02 Garanties réelles constituées sur actifs propres
- 020 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties réelles
- 021 Garanties réelles constituées pour compte propre
- 022 Créanciers de tiers, bénéficiaires de garanties réelles
- 023 Garanties réelles constituées pour compte de tiers
- 03 Garanties reçues
- 030 Dépôts statutaires
- 031 Dépôts statutaires
- 032 Garanties reçues
- 033 Constitutants de garanties
- 04 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise
- 040 Tiers, débiteurs en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise de biens et de valeurs
- 041 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise
- 05 Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisations
- 050 Engagements d'acquisition
- 051 Créanciers d'engagements d'acquisition
- 052 Débiteurs pour engagements de cession
- 053 Engagements de cession
- 06 Marchés à terme
- 060 Marchandises achetées à terme - à recevoir
- 061 Créanciers pour marchandises achetées à terme
- 062 Débiteurs pour marchandises vendues à terme
- 063 Marchandises vendues à terme - à livrer
- 064 Devises achetées à terme - à recevoir
- 065 Créanciers pour devises achetées à terme
- 066 Débiteurs pour devises vendues à terme
- 067 Devises vendues à terme - à livrer
- 07 Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise
- 070 Droits d'usage à long terme
- 0700 Sur terrains et constructions
- 0701 Sur installations, machines et outillage
- 0702 Sur mobilier et matériel roulant
- 071 Créanciers de tiers et références
- 072 Biens et valeurs de tiers reçus en dépôt, en consignation ou à façon
- 073 Comptabilisés et déposants de biens et de valeurs
- 074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers
- 075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte de tiers ou à leurs risques et profits
- 08 Droits et engagements divers
- 794 Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**021 - PRESCRIPTIONS LÉGALES ET NORMES RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS**

**Date : 26/10/2019**

**Durée : 1h**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

*Sélectionnez une seule bonne réponse.*

*Toute réponse correcte vaut 5 ou 6 points (voir chaque question), l'absence de réponse est notée 0 point et une réponse erronée obtient une note de -1. Toutefois, aucune note négative ne sera appliquée pour les réponses erronées aux questions notées à 5 points.*

**Question 1 (6 points) :**

Une petite société anonyme, employant 4 personnes, présentant un chiffre d'affaires de 500.000 EUR et un total de bilan de 300.000 EUR :

- a) est tenue d'établir des comptes annuels selon le schéma complet
- b) peut tenir une comptabilité simplifiée
- c) ne doit pas établir d'inventaire
- d) doit toujours tenir une comptabilité complète

**Question 2 (5 points) :**

Les comptes consolidés :

- a) sont approuvés séparément par l'assemblée générale des actionnaires de la société consolidante
- b) ne sont pas approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la société consolidante mais leur sont remis pour information
- c) sont approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la société consolidante en même temps que les comptes annuels non consolidés
- d) sont mis à la disposition des actionnaires de la société consolidante et approuvés en vue d'octroyer la décharge aux administrateurs

**Question 3 (6 points) :**

Lorsque, dans les comptes annuels publiés d'une société anonyme, l'annexe relative aux droits et engagements hors bilan n'est pas remplie :

- a) les administrateurs sont solidairement responsables du préjudice causé éventuellement à un tiers
- b) le commissaire doit faire lui-même la publication complémentaire
- c) la société peut être pénalement responsable
- d) toute distribution de dividendes est suspendue jusqu'à rectification

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 4 (6 points) :**

Les règles d'évaluation qu'une société cotée en bourse applique à ses comptes consolidés doivent :

- a) toujours être les mêmes que celles appliquées aux comptes non consolidés
- b) toujours être conformes au principe de la valeur d'acquisition
- c) être conformes aux normes comptables internationales IAS/IFRS
- d) être conformes aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'approuvées par la Commission européenne

**Question 5 (5 points) :**

Les opérations d'une succursale étrangère sont intégrées dans la comptabilité centrale de l'entreprise belge :

- a) uniquement par les comptes consolidés
- b) par ordre de date
- c) mensuellement
- d) semestriellement au moins

**Question 6 (6 points) :**

Une réduction de valeur sur une participation :

- a) peut être actée en cas de moins-value temporaire
- b) doit être actée si la moins-value résulte d'un cours de bourse
- c) ne doit être actée que si la moins-value est durable
- d) ne peut être actée que sur une entreprise en liquidation

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 7 (6 points) :**

Les frais de transport facturés lors de la livraison d'une machine destinée à la production doivent être comptabilisés :

- a) en charges d'exploitation
- b) en frais d'établissement
- c) en frais accessoires à l'acquisition
- d) à l'actif ou en charges selon les règles d'évaluation de l'entreprise

**Question 8 (5 points) :**

Les en-cours de fabrication font l'objet d'une réduction de valeur si le prix de vente est inférieur au :

- a) coût de revient
- b) coût de revient majoré des frais de distribution
- c) coût de revient majoré des coûts de production devant encore être exposés
- d) coût de revient majoré d'une partie du bénéfice selon l'état d'avancement des travaux

**Question 9 (6 points) :**

Les frais de recherche et de développement ne peuvent figurer à l'actif que dans la mesure où :

- a) ils sont subsidiés par les pouvoirs publics
- b) le bien qu'ils ont permis de produire est vendable
- c) leur coût de revient ne dépasse pas une estimation prudente de leur rendement futur pour l'entreprise
- d) aucune des trois réponses

**Question 10 (6 points) :**

Une créance commerciale sur une filiale sans qu'il y ait volonté de soutenir durablement la filiale est enregistrée sous la rubrique des :

- a) immobilisations financières
- b) créances à plus d'un an ou à un an au plus
- c) placements de trésorerie
- d) valeurs disponibles

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 11 (5 points) :**

Une machine est vendue avec une clause de réserve de propriété :

- a) l'acheteur comptabilise la machine dans son bilan et mentionne la réserve de propriété dans l'annexe ;
- b) le vendeur maintient la machine dans son bilan et comptabilise les paiements encaissés comme acomptes ;
- c) le vendeur maintient la machine dans son bilan et mentionne le contrat de vente avec réserve de propriété dans l'annexe ;
- d) l'acheteur comptabilise le prix d'achat comme une dette et mentionne dans l'annexe de son droit de recours sur le vendeur.

**Question 12 (6 points) :**

Lorsqu'une entreprise a effectué trop de versements anticipés d'impôts, l'excédent doit apparaître au bilan parmi :

- a) les créances à un an au plus
- b) les comptes de régularisation
- c) en déduction des dettes fiscales estimées
- d) en déduction des provisions fiscales

**Question 13 (6 points) :**

Parmi les éléments d'actif repris ci-dessous, lequel ne peut jamais être réévalué :

- a) une action dans une filiale
- b) une machine
- c) un titre à revenu fixe
- d) un terrain

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 14 (5 points) :**

La plus-value constatée lors de la vente d'un bâtiment immédiatement suivie d'une location-financement de ce même bien (sale and lease-back), doit être :

- a) constatée comme produit de l'exercice au cours duquel le bien est vendu
- b) différée jusqu'à la fin du contrat de location-financement
- c) contrebalancée par la constitution d'une plus-value de réévaluation au passif du bilan
- d) inscrite en compte de régularisation et reprise en résultats proportionnellement à l'amortissement

**Question 15 (6 points) :**

Le bénéfice de change réalisé sur une vente en devise effectuée au cours de l'exercice précédent mais payée au cours de l'exercice en cours doit être classé :

- a) sous les produits financiers
- b) sous les autres produits d'exploitation
- c) sous les produits exceptionnels
- d) nulle part car il a déjà été pris en résultat au cours de l'exercice précédent

**Question 16 (5 points) :**

Une société pollue son propre terrain industriel lors de l'évacuation de produits chimiques. En conséquence, elle enregistre :

- a) immédiatement une provision pour assainissement
- b) un amortissement complémentaire du terrain
- c) une réduction de valeur
- d) une réduction de valeur et prend les frais d'assainissement à charge de l'exercice au cours duquel elle constate la pollution

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 17 (5 points) :**

Le dividende de l'exercice est :

- a) enregistré uniquement dans le tableau d'affectation du résultat
- b) inclu dans le bénéfice reporté
- c) enregistré net (après déduction du précompte mobilier) parmi les autres dettes
- d) enregistré brut (avant déduction du précompte mobilier) parmi les autres dettes

**Question 18 (5 points) :**

La date à laquelle les comptes consolidés sont arrêtés :

- a) correspond toujours à la date de clôture de l'année civile
- b) est toujours la même date que les comptes annuels de la société mère
- c) peut être établie en tenant compte de la date de clôture des entreprises les plus importantes comprises dans la consolidation
- d) doit être établie en tenant compte de la date de clôture des entreprises les plus importantes comprises dans la consolidation

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**022. PRESCRIPTIONS LÉGALES ET NORMES RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES  
CONSOLIDÉS**

**Date** : 19/10/2019

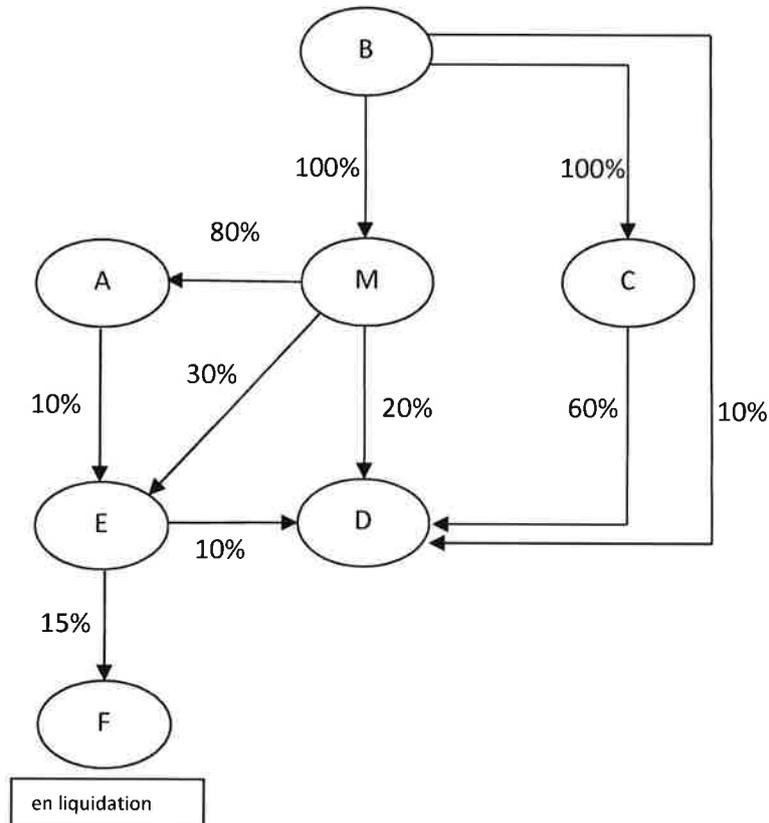
**Durée** : 1h

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM  
SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR  
CHAQUE PAGE**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 1 (30 points) :**

La maison-mère M détient directement et indirectement des parts dans 4 sociétés (A, E, D et F), selon la structure suivante :



Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

Veillez déterminer pour les comptes consolidés de la maison-mère le pourcentage d'intérêt, le pourcentage de contrôle et la méthode de consolidation de chacune des 4 sociétés :

	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
M dans A			
M dans E			
M dans D			
M dans F*			

\*F est en liquidation

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 2 (20 points) :**

Les filiales peuvent-elles être incluses dans les comptes consolidés à une date de clôture autre que la maison-mère ? Si oui, quand et dans quelles conditions ?

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 3 (50 points) :**

La société M a acquis 40% des parts de la société F et une majorité des droits de vote en date du 31 décembre 2017 pour un prix de 9.000.000 EUR. A la date d'acquisition, les fonds propres de F s'élevaient à 9.500.000 EUR, composés de 7.000.000 EUR de capital et de 2.500.000 EUR de réserves.

Il apparaît que ces fonds propres sont sous-évalués de 1.500.000 EUR d'une plus-value latente sur des immobilisations.

Durant l'exercice 2018, F a réalisé un bénéfice de l'exercice de 750.000 EUR et M a réalisé un bénéfice de 8.000.000 EUR. Les écarts de consolidation sont amortis sur 10 ans.

On vous demande de déterminer l'écart de consolidation et les intérêts minoritaires au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018.

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**030 - NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (IFRS)**

**Date :** 12/10/2019

**Durée :** 1h

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.  
NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE  
NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

*Sélectionnez la réponse correcte dans les questions ci-dessous (prévoir une seule réponse correcte).  
Une réponse correcte donne 5 ou 10 points par question (indiqué à côté de chaque question), si aucune  
réponse n'est donnée aucun point (0) n'est attribué, pour chaque réponse fausse, un point (-1) est retiré  
de la cote totale.*

**Question 1 : (5 points)**

IAS 1 exige que les sociétés fassent la distinction entre actifs courants et non-courants (ou fixes) et dettes courantes et non-courantes. La société A effectue un emprunt auprès de la société B. L'emprunt doit être remboursé après 5 ans, mais la société A a le droit de rembourser anticipativement durant cette période de 5 ans. Comment la société A doit-elle présenter l'emprunt à son bilan ?

- Comme dette courante pendant toute la durée de l'emprunt.
- Comme dette non-courante pendant toute la durée de l'emprunt.
- Ventilé entre dette courante et non-courante pendant toute la durée de l'emprunt.
- Comme dette non-courante pendant les quatre premières années et comme dette courante pendant la cinquième année de l'emprunt.

**Question 2 : (10 points)**

En 2018, la société E constate qu'elle aurait dû comptabiliser une provision (= dette) pour faire face à ses obligations environnementales dans ses états financiers au 31 décembre 2017. Que doit faire la société E dans ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 ?

- Reconnaître une dette et le coût correspondant de 100 000 EUR dans ses comptes annuels 2018 et donner une information en annexe sur la justification de cette nouvelle dette.
- Retraiter les chiffres comparatifs de 2017 en reconnaissant une dette dans le bilan comparatif au 31 décembre 2017 et en modifiant le résultat 2017. Le résultat de 2018 n'est pas retraité.
- Attendre le moment où les coûts de dépollution devront être payés et reconnaître une charge à ce moment. Entretemps, la société E donne une information en annexe des comptes annuels sur l'impact attendu sur les états financiers.
- Ne pas retraiter les chiffres comparatifs de 2017 et reconnaître l'impact de la dette dans les fonds propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le résultat de 2018 n'est pas modifié.

**Question 3 : (5 points)**

Le cadre conceptuel de l'IASB est :

- Une norme comptable que doivent appliquer toutes les entreprises qui sont soumises à l'obligation de publier leurs comptes consolidés en IFRS.
- Un cadre conceptuel qui n'a aucune force obligatoire.
- Un cadre conceptuel que toutes les entreprises qui sont soumises à l'obligation de publier leurs comptes consolidés en IFRS doivent suivre lorsqu'aucune norme IFRS ne prescrit le traitement comptable relatif à une opération spécifique.
- Un cadre conceptuel que l'IFRIC doit suivre lorsqu'il émet ses interprétations.

**Question 4 : (10 points)**

Le 4 avril 2018, la société XYZ conclut un contrat avec le client Q pour vendre 4 machines pour 25 000 \$ chacune. Les machines sont livrées le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et doivent être payées deux mois plus tard. La société XYZ a l'€ comme devise fonctionnelle.

Le cours de change entre le € et le \$ fluctue comme suit :

Le 4 avril 2018	0.9 € = 1\$
Le 1 <sup>er</sup> juillet 2018	1 € = 1\$
Le 1 <sup>er</sup> septembre 2018	0.98 € = 1\$

Supposons que le client paie le 1<sup>er</sup> septembre 2018, quel est le résultat de change que la société XYZ doit comptabiliser dans son compte de résultats de 2018 en relation avec cette opération ?

- Une perte de 2 000 €.
- Un gain de 2 000 €.
- Une perte de 8 000 €.
- Un gain de 8 000 €.

**Question 5 : (10 points)**

Les entreprises de construction Alpha et Beta commencent un partenariat (contrôle conjoint) au travers de Omega qui prend la forme juridique d'une association à responsabilité illimitée. La mission de cette association est la construction d'une partie d'autoroute pour les pouvoirs publics. Les entreprises de construction Alpha et Beta sont solidairement responsables des obligations d'Omega. Les décisions importantes requièrent l'accord des deux entreprises de construction. Les deux entreprises fournissent un financement à Omega et Omega mène ses activités en utilisant les actifs et les travailleurs des entreprises de construction Alpha et Beta. De quel type de contrôle conjoint s'agit-il ? Et comment les entreprises de construction Alpha et Beta doivent-elles refléter cette activité dans leurs comptes annuels ?

- Omega est une activité commune (*joint operation*) et les deux entreprises de construction reconnaissent chacune 50% de l'actif net de Omega dans leurs livres.
- Omega est une entité commune (*joint-venture*) et les deux entreprises de construction reconnaissent chacune 50% de l'actif net de Omega dans leurs livres.
- Omega est une activité commune (*joint operation*) et les deux entreprises de construction reconnaissent chacune leur quote-part dans les actifs et les dettes de Omega dans leurs livres.
- Omega est une entité commune (*joint-venture*) et les deux entreprises de construction reconnaissent chacune leur quote-part dans les actifs et les dettes de Omega dans leurs livres.

**Question 6 : (5 points)**

IAS 1 exige que les éléments de la partie "autres éléments du résultat global" (*other comprehensive income*) de l'état du résultat global (*Statement of comprehensive income*), soient ventilés entre éléments qui ne seront pas recyclés (reclassés dans le compte de résultats) et éléments qui seront recyclés à un certain moment (reclassés dans le compte de résultats). Lesquels des éléments ci-dessous des autres éléments du résultat global (*other comprehensive income*) ne seront jamais recyclés ?

- a. Les fluctuations de juste valeur (*fair value*) des instruments de dettes qui sont évalués à la juste valeur et sont renseignés en *other comprehensive income*.
- b. Les fluctuations de juste valeur des instruments de capitaux propres qui sont évalués à la juste valeur et sont renseignés en *other comprehensive income*.
- c. Une réserve pour couverture de *cash flows*.
- d. Une réserve pour écarts de conversion (réserves résultant de la conversion d'états financiers en devises étrangères dans les comptes consolidés).

**Question 7 : (5 points)**

Laquelle des définitions suivantes correspond à la définition d'un segment opérationnel selon la norme IFRS 8 ? Un segment opérationnel est un composant d'une entité pour lequel on fournit une information distincte par segment dans l'annexe, lorsque :

- a. Ce segment produit un des produits ou services les plus importants de la société.
- b. Les résultats opérationnels de ce composant sont évalués de manière régulière par le principal décideur (*chief operating decision maker*) de la société.
- c. Le chiffre d'affaires de ce composant représente plus de 10% du chiffre d'affaires total de la société.
- d. Les actifs de ce composant représentent plus de 10% des actifs totaux de la société.

**Question 8 (5 points) :**

En décembre 2018, le conseil d'administration de la société C décide de restructurer ses activités et licencie 200 travailleurs. L'annonce de la décision aux syndicats (= les représentants des travailleurs) est faite le 5 janvier 2019. Le coût estimé des indemnités de licenciement s'élève à 4 millions EUR. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le conseil d'administration de la société C décide également le 20 décembre 2018 de faire de nouveaux investissements en matériel industriel et approuve un budget de 2 millions EUR pour ce faire. Quel est le montant de la provision (= dette) que la société C doit reconnaître dans ses états financiers IFRS au 31 décembre 2018 ?

- a. Zéro.
- b. 2 millions EUR.
- c. 4 millions EUR.
- d. 6 millions EUR.

**Question 9 (10 points):**

La société M acquiert 100% des actions de la société F pour 96 EUR au 1/1/2019. Le total des fonds propres de F en Belgian GAAP au 1/1/2019 = 80 EUR. Les retraitements IFRS des actifs et passifs acquis à leur juste valeur au 1/1/2019 donne le résultat suivant : augmentation des immobilisations corporelles de 10 EUR et reconnaissance d'une dette d'impôt différé de 4 EUR. Quel est le montant du *goodwill* ou du *goodwill* négatif ?

- a. *Goodwill* de 6.
- b. *Goodwill* de 10.
- c. *Goodwill* de 16.
- d. *Goodwill* négatif de 6.
- e. *Goodwill* négatif de 10.
- f. *Goodwill* négatif de 16.

**Question 10 (5 points) :**

Le bénéfice par action (BPA) est un indicateur important pour les investisseurs. Les sociétés cotées qui préparent et publient leurs comptes consolidés en IFRS doivent indiquer à la fois le BPA de base et dilué au bas de leur compte de résultats. Le bénéfice de la société A en 2018 est de 90 EUR. Le nombre d'actions en circulation au 1/1/2018 est de 10, une augmentation de capital a lieu le 1/7/2018 et 10 actions nouvelles sont créées, le nombre d'actions en circulation du 1/7/2018 au 31/12/2018 est de 20. Quel est le montant du bénéfice par action de base pour l'exercice 2018 ?

- a. Bénéfice par action de base de 0.
- b. Bénéfice par action de base de 4,5.
- c. Bénéfice par action de base de 6.
- d. Bénéfice par action de base de 9.
- e. Bénéfice par action de base de 18.

**Question 11 (5 points) :**

En vertu de la nouvelle norme IFRS 16 'Contrats de location' (d'application obligatoire en 2019), laquelle des affirmations ci-dessous est fautive ?

- a. Tous les locataires doivent reconnaître un droit d'utilisation de l'actif pris en location et une dette au bilan, pour tous les contrats de location.
- b. Avec l'introduction de la norme IFRS 16, l'EBITDA des sociétés locataires diminue.
- c. Avec l'introduction de la norme IFRS 16, l'EBITDA des sociétés locataires augmente.
- d. Avec l'introduction de la norme IFRS 16, les dettes de location des sociétés locataires augmentent.

**Question 12 (10 points) :**

En IFRS, des impôts différés sont reconnus sur les différences temporelles (= différences entre les valeurs comptables IFRS et les valeurs fiscales des actifs et passifs). Supposons que la valeur comptable IFRS des stocks au bilan au 31 décembre 2018 est de 110 alors que le montant comptabilisé dans le bilan Belgian GAAP à la même date (= base fiscale de l'actif) est de 100 EUR (la société a choisi comme règle d'évaluation de ne pas inclure les coûts indirects de production dans le montant des stocks en Belgian GAAP). Le taux d'impôt est de 30%. Quel est le montant de l'impôt différé passif ou de l'impôt différé actif qui doit être reconnu au bilan au 31 décembre 2018 ?

- a. Pas d'impôt différé reconnu.
- b. Impôt différé actif de 3.
- c. Impôt différé actif de 33.
- d. Impôt différé passif de 3.
- e. Impôt différé passif de 33.

**Question 13 (10 points) :**

La société P détient 60% des droits de vote de la société A et a une option d'achat (call) (exercable mais non encore exercée) sur 20% de droits de vote additionnels. Lequel des traitements ci-dessous est correct en IFRS 10 ? Un seul traitement est correct.

- a. P consolide 80% des actifs, passifs, produits et charges de A et reconnaît des intérêts ne détenant pas le contrôle (= intérêts minoritaires) de 20% dans ses comptes consolidés.
- b. P consolide 60% des actifs, passifs, produits et charges de A et reconnaît des intérêts ne détenant pas le contrôle (= intérêts minoritaires) de 40% dans ses comptes consolidés.
- c. P consolide 100% des actifs, passifs, produits et charges de A et reconnaît des intérêts ne détenant pas le contrôle (= intérêts minoritaires) de 20% dans ses comptes consolidés.
- d. P consolide 100% des actifs, passifs, produits et charges de A et reconnaît des intérêts ne détenant pas le contrôle (= intérêts minoritaires) de 40% dans ses comptes consolidés.
- e. P comptabilise sa participation dans A au coût dans ses comptes consolidés.

**Question 14 (5 points) :**

En vertu de la nouvelle norme IFRS 15 "Revenus provenant de contrats avec les clients", laquelle des étapes ci-dessous n'est pas une des étapes reprise dans l'approche en 5 étapes imposée par la norme IFRS 15 pour la reconnaissance en revenus ?

- a. Identifier le contrat.
- b. Identifier les obligations de performance.
- c. Déterminer le prix de transaction.
- d. Allouer le prix de transaction aux obligations de performance.
- e. Reconnaître le revenu lorsque les obligations de performance sont satisfaites.
- f. Comptabiliser une perte de valeur sur créances dans la mesure où le revenu n'est pas récupérable.

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**040 : ANALYSE FINANCIÈRE**

**Date** : 12/10/2019

**Durée** : 1h

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.  
NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT  
VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.  
NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT  
VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**I. Questions à choix multiple (4 points) :**

Pour les questions à choix multiple, une cotation négative est appliquée : -0.33 pour une mauvaise réponse ; 0 pour une absence de réponse et +1 pour une réponse correcte.

**1. Laquelle des propositions ci-dessous est correcte ?**



- a. Une entreprise A possède une structure de bilan plus saine qu'une entreprise B, lorsque les chiffres clés du bilan sont identiques mais que les dettes de A sont principalement constituées de dettes bancaires tandis que celles de B sont principalement constituées de prêts d'entreprises filiales.
- b. Une entreprise peut améliorer le rendement de l'actif total par des marges bénéficiaires plus élevées associées à une rotation plus faible des actifs.
- c. Une entreprise a un taux de rendement des actifs (ROA) de -1% et un levier financier de 1.5. Cela signifie qu'un actionnaire tire plus de bénéfice d'un financement par l'emprunt étant donné que le levier financier est supérieur à 1.
- d. Si une entreprise veut améliorer la période à financer, elle peut le faire en veillant à ce que la rotation des marchandises achetées et produites s'améliore.

**2. Laquelle des propositions ci-dessous est correcte ?**



- a. La santé financière d'une entreprise peut être appréciée par un utilisateur externe si l'entreprise n'est pas une société.
- b. Un EBITDA négatif doit être nuancé s'il est principalement dû à des amortissements très faibles.
- c. Dans le cadre de l'appréciation de la santé financière d'une entreprise, l'analyste est seulement informé des « faits importants survenus après la date de clôture du bilan » si l'entreprise est qualifiée comme grande entreprise et établit des comptes selon le modèle complet.
- d. Le degré d'indépendance financière est jugé pire lorsque les dettes sont composées d'emprunts subordonnés plutôt que de dettes bancaires.

**II : Analyse des comptes annuels (16 points)**

L'entreprise bénéficie pendant quatre mois d'une protection contre ses créanciers en raison d'une demande de dédommagement de 103 millions d'euros du fisc. L'entreprise doit payer un montant de 103 millions d'euros au fisc. Le tribunal de l'entreprise a accepté mardi la demande en réorganisation judiciaire sous contrôle judiciaire introduite par l'entreprise, de sorte que l'entreprise est protégée contre les créanciers pendant une période de quatre mois.

1. Quel ratio global de solvabilité statique (c.-à-d. basé sur le bilan) allez-vous calculer pour indiquer que cette demande de dédommagement pèse certainement sur la solvabilité statique de l'entreprise ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2. Calculez ce ratio pour l'exercice en cours 2017 et commentez l'impact de la demande de dédommagement du fisc sur ce ratio.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3. Quel sera l'impact du paiement de l'amende sur ce ratio global de liquidité ? Cela explique-t-il la raison pour laquelle l'entreprise demandera la protection contre les créanciers ? Calculez le ratio global de liquidité en tenant compte de cette amende et indiquez si la protection contre les créanciers était nécessaire.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

4. Vous devez convaincre un repreneur potentiel par l'argument que le problème réside dans la demande de dédommagement et non dans les activités opérationnelles. Quel ratio axé sur les activités opérationnelles, tenant compte de TOUS les charges et produits liés aux activités quotidiennes et faisant abstraction des frais financiers non récurrents, calculeriez-vous ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5. Calculez ce ratio pour l'exercice 2017.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6. Examinez la position de garantie à l'égard des banques. Qu'est-ce que cela met en évidence ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>Frais d'établissement</b> .....	6.1	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	6.470.308	7.199.780
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	366.755	240.400
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	6.093.113	6.948.940
Terrains et constructions .....		22	602.185	593.593
Installations, machines et outillage .....		23	3.985.629	4.777.706
Mobiliers et matériel roulant .....		24	160.202	157.167
Location-financement et droits similaires .....		25	764.069	1.368.572
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	581.028	51.902
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4/6.5.1	28	10.440	10.440
Entreprises liées .....	6.15	280/1	.....	.....
Participations .....		280	.....	.....
Créances .....		281	.....	.....
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3	.....	.....
Participations .....		282	.....	.....
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	10.440	10.440
Actions et parts .....		284	10.000	10.000
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	440	440

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	39.082.686	36.888.293
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	5.927.255	5.379.035
Stocks .....		30/36	5.927.255	5.379.035
Approvisionnements .....		30/31	1.384.406	953.834
En-cours de fabrication .....		32	584.833	446.123
Produits finis .....		33	3.958.016	3.979.078
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	22.122.511	23.801.585
Créances commerciales .....		40	15.542.913	13.092.435
Autres créances .....		41	6.579.598	10.709.150
<b>Placements de trésorerie</b> ..... 6.5.1/6.6		50/53	.....	.....
Actions propres .....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	11.014.106	7.678.252
<b>Comptes de régularisation</b> ..... 6.6		490/1	18.814	29.421
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	45.552.994	44.088.073

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....				
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10/15	-63.277.830	-65.017.009
Capital souscrit .....		10	29.052.130	29.052.130
Capital non appelé.....		100	29.052.130	29.052.130
		101	.....	.....
<b>Primes d'émission</b> .....		11	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	4.668.026	4.691.706
Réserve légale .....		130	869.583	869.583
Réserves indisponibles .....		131	.....	.....
Pour actions propres .....		1310	.....	.....
Autres .....		1311	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	3.798.443	3.822.123
Réserves disponibles .....		133	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....		14	-97.039.206	-98.813.619
<b>Subsides en capital</b> .....		15	41.220	52.774
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....				
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	103.219.898	103.219.898
Pensions et obligations similaires .....		160	.....	.....
Charges fiscales .....		161	102.987.858	102.987.858
Grosses réparations et gros entretien .....		162	.....	.....
Obligations environnementales .....		163	.....	.....
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	232.040	232.040
<b>Impôts différés</b> .....		168	30.723	42.916

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	5.580.203	5.842.268
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	504.783	871.373
Dettes financières .....		170/4	504.783	871.373
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	.....	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172	504.783	871.373
Établissements de crédit .....		173	.....	.....
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	4.896.872	4.782.002
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	366.590	386.213
Dettes financières .....		43	.....	.....
Établissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	2.481.071	2.346.414
Fournisseurs .....		440/4	2.481.071	2.346.414
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	2.048.579	2.038.571
Impôts .....		450/3	669.526	683.382
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	1.379.053	1.355.189
Autres dettes .....		47/48	632	10.804
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	178.548	188.893
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	45.552.994	44.088.073

## COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	82.855.072	63.110.848
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	82.143.630	62.840.345
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)..... (+)/(-)		71	128.076	-557.408
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	583.366	808.911
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	.....	19.000
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	80.134.258	62.318.857
Approvisionnements et marchandises .....		60	60.859.072	42.274.221
Achats .....		600/8	61.289.644	41.994.615
Stocks : réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609	-430.572	279.606
Services et biens divers .....		61	7.905.731	8.518.812
Rémunérations, charges sociales et pensions..... (+)/(-)	6.10	62	8.715.713	8.842.431
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.406.168	2.386.885
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises) .....	(+)/(-) 6.10	631/4	16.103	-262.993
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) .....	(+)/(-) 6.10	635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	211.791	425.257
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	(-)	649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	19.680	134.244
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....	(+)/(-)	9901	2.720.814	791.991



**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	-97.039.206	-98.813.619
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	1.774.413	8.585.202
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	-98.813.619	-107.398.821
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	.....	.....
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	.....
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)	(14)	-97.039.206	-98.813.619
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	.....	.....
Rémunération du capital .....	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Employés .....	696	.....	.....
Autres allocataires .....	697	.....	.....

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**050 : COMPTABILITÉ ANALYTIQUE D'EXPLOITATION ET CONTRÔLE DE GESTION**

**Date : 19/10/2019**

**Durée : 1h**

**POUR CET EXAMEN VEUILLEZ REPONDRE SUR LA FEUILLE REPONSE QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUEE**

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES RÉPONSES « 050 - COMPTABILITÉ ANALYTIQUE D'EXPLOITATION ET CONTRÔLE DE GESTION »**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE - NE PAS INDIQUER VOTRE NOM**

**NUMÉROTÉR CHAQUE PAGE - ECRIRE LISIBLEMENT.**

**RÉPONDRE DANS L'ORDRE DES QUESTIONS - COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

## Situation I :

« À mon avis, nous devons cesser de fabriquer nos propres batteries et accepter l'offre de ce fournisseur externe », a déclaré Wim NIEWINDT, directeur général de « ANTILLES REFINING NV » d'Aruba. « Au prix de 18 EUR par batterie, nous paierions 5 EUR de moins que la fabrication des batteries dans notre propre usine. Etant donné que nous utilisons 60 000 batteries par an, cela représenterait une économie annuelle de 300 000 EUR ».

### Détail des coûts actuels

Matières directes	10.35
Main-d'œuvre directe	6.00
Frais généraux variables	1.50
Frais généraux fixes (frais généraux généraux de la société 2,80, amortissement de 1,90 et supervision de 0,75)	5.15
Coût total par batterie	<u>€23.00</u>

La décision de fabriquer ou d'acheter les batteries est particulièrement importante en ce moment car l'équipement utilisé pour fabriquer les batteries est complètement usé et doit être remplacé. Les choix auxquels l'entreprise est confrontée sont :

### Variante 1

Achetez du nouvel équipement et continuez à fabriquer les batteries. Le matériel coûterait 810 000 EUR, il aurait une durée de vie utile de six ans et aucune valeur de récupération. La société utilise l'amortissement linéaire.

### Variante 2

Achetez les batteries auprès d'un fournisseur extérieur à 18 EUR par batterie en vertu d'un contrat de six ans.

Le nouvel équipement serait plus efficace que l'équipement utilisé par « ANTILLES REFINING » et selon le fabricant, réduirait la main-d'œuvre directe et les frais généraux variables de 30%. L'ancien équipement n'a aucune valeur de revente. Les coûts de supervision (45 000 €/ an) et les coûts directs du matériel par batterie ne seraient pas affectés par le nouvel équipement. La capacité du nouvel équipement serait de 90 000 batteries par an. La société n'a pas d'autre utilisation de l'espace utilisé pour produire les batteries.

**Questions (10 points) :**

1. Pour aider le directeur général à prendre une décision, préparez une analyse montrant l'impact financier de chacune des solutions proposées ci-dessus. Supposons que 60 000 batteries sont nécessaires chaque année. Quelle ligne de conduite recommanderiez-vous au directeur général ? (5 points)
2. Votre recommandation à la condition 1 ci-dessus serait-elle la même si les besoins de l'entreprise étaient les suivants : 90 000 batteries par an ? Détaillez les calculs financiers à l'appui de votre réponse. (5 points)

**Situation II :**

La « STATUAIRE TOSCANE » fabrique des statues de bustes de personnages historiques célèbres. Toutes les statues ont la même taille. Chaque unité nécessite la même quantité de ressources. Les informations suivantes proviennent du budget.

Chiffre d'affaires : 5 000 unités à 600 EUR

Matières Directes : 50 000 kg

Main d'œuvre directe : 20 000 heures

Total des coûts fixes : 1 000 000 EUR

Les quantités standard, les prix standard et les coûts unitaires standard pour les matières directes et la main d'œuvre directe de fabrication sont les suivantes :

	Quantité Standard	Prix Standard	Coût standard Unitaire
Matières directes	10 Kg	10 €/Kg	100 €
Main d'oeuvre directe	4 hrs	40 /h	160

En 2018 le nombre réel d'unités produites et vendues était de 6 000 unités et le prix de vente réel était de 550 EUR par unité. Le coût réel des matières directes utilisées était de 594 000 EUR sur la base de 54 000 Kg achetées à 11 €/Kg. Le nombre d'heures travaillées directement dans la fabrication a été de 24 600 heures, à un taux de 38 EUR l'heure. En conséquence, les coûts de main-d'œuvre directs de fabrication étaient de 934 800 EUR. Les coûts fixes réels s'élevaient à 1 005 000 EUR. Il n'y avait aucun stock de début ou de fin.

### Question (10 points)

Préparez une analyse des écarts qui explique les différences entre le budget et les résultats réels.

Représentez graphiquement

### Situation III :

La direction de « VEGETARIAN MEALS S.A. », qui fabrique trois gammes de produits de repas végétariens prêts à l'emploi pour le secteur de la restauration, examine actuellement la politique de comptabilisation des coûts en matière de frais généraux. Actuellement, la société attribue les frais généraux sur la base des heures de travail directes. Certains membres du conseil de direction estiment que la société devrait passer au calcul du coût par activité (ABC), car les gammes de produits imposent des charges différentes en matière de coûts indirects. En particulier, le produit « la Fête du haricot Mexicain » exige beaucoup de préparation d'une grande variété de haricots et légumineuses crus, épluchage et préparation, etc. On vous a demandé de démontrer la différence entre la méthode existante et la méthode proposée pour traiter les frais généraux. Les informations suivantes sont disponibles pour vous aider:

Produits fabriqués	Fête du Haricot Mexicain	Pizza Végétarienne	Surprise du Middel East
<b>Charges directes</b>			
Matières (12 € par kilo)	€36.00	€18.00	€24.00
Main d'oeuvre (9 /hre)	€9.00	€18.00	€13.50
Temps machine/unité	6 minutes	12 minutes	6 minutes
Nombre d'unités par lot	40	60	60
Prix de vente	€63.00	€58.00	€60.00
Ventes prévues	3,200	3,600	4,500
<b>Charges indirectes</b>			
Cout des machines	€74,500	causé par les heures de machine	
Tests de qualité	€17,145	causé par le nombre d'unités fabriquées	
Frais de réglage machine	€54,825	causé par le nombre de lots	
Transport matières	€60,000	causé par le nombre de kilos de matières	

**Questions (10 points)**

1. Calculez le bénéfice ou la perte sur « la fête du haricot mexicain » en utilisant la répartition des frais généraux traditionnelle (taux à l'échelle de l'usine utilisant les heures de main-d'œuvre directe comme base). **(5 points)**
2. Calculez le profit ou la perte sur le festin de haricots mexicain en utilisant la méthode ABC. Quelle méthode utiliser et pourquoi ? **(5 points)**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**  
**060 - GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE**

**Date** : 12/10/2019

**Durée** : 1h

**POUR CET EXAMEN VEUILLEZ REpondre SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUEE**

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES RÉPONSES « 060 - GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE »**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE - NE PAS INDIQUER VOTRE NOM**

**NUMÉROTER CHAQUE PAGE - ECRIRE LISIBLEMENT.**

**RÉPONDRE DANS L'ORDRE DES QUESTIONS - COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

**Question 1 (40 points)**

Quels sont les éléments clés dont il faut tenir compte à propos des influences qu'exerce le traitement automatisé des données sur l'organisation administrative ?

**Question 2 (30 points)**

Quels sont les aspects essentiels auxquels il faut être attentif lors de l'analyse des risques relatifs au cycle du personnel ?

**Question 3 (30 points)**

Décrivez cinq mesures préventives visant à restreindre le risque de fraude.

## EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE

### 070 - AUDIT ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

**Date :** 12/10/2019

**Durée :** 1h

**POUR CET EXAMEN VEUILLEZ REpondre SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUTEE**

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES RÉPONSES « 070 - AUDIT ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES »**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE - NE PAS INDIQUER VOTRE NOM**

**NUMÉROTER CHAQUE PAGE - ECRIRE LISIBLEMENT.**

**RÉPONDRE DANS L'ORDRE DES QUESTIONS - COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

**Question 1 (25 points) :**

Supposons que le commissaire, dans le cadre du contrôle des comptes annuels du client X (une entreprise ayant un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros et un bénéfice de 3 millions d'euros), découvre des fautes à concurrence de 200.000 EUR. Quels éléments le commissaire va-t-il prendre en considération pour voir quelle attestation délivrer ?

**Question 2 (25 points) :**

Quels sont les avantages et les inconvénients de la circularisation des clients en tant que procédure d'audit ?

**Question 3 (25 points) :**

Quelle est la différence entre le risque de contrôle interne et le risque inhérent ?

**Question 4 (25 points) :**

De quelle manière le risque d'audit change-t-il lorsque le réviseur d'entreprises fait usage de techniques d'échantillonnage statistique ?

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**090 : NORMES D'AUDIT INTERNATIONALES**

**Date : 19/10/2019**

**Durée : 1h**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Instructions :**

*Ce questionnaire reprend 20 questions à choix multiples. Chaque question reprend plusieurs choix parmi lesquels seul 1 choix est correct. Il vous est demandé d'entourer la bonne réponse. Une bonne réponse donne droit à 3 points, une affirmation fausse donne -1, pas d'affirmation 0.*

*Le temps de réponse par question est estimé à 3 minutes.*

**Question 1 :**

Si l'auditeur prévoit de s'appuyer sur des contrôles internes dans un domaine qu'il a estimé être un risque important, il :

- a) doit tester ces contrôles au cours de l'audit de la période en cours, même si l'auditeur a déjà testé ces contrôles au cours de l'audit précédent.
- b) doit tester ces contrôles au cours de l'audit de la période en cours, sauf s'ils ont déjà été testés au cours de l'audit précédent.
- c) doit tester ces contrôles seulement une fois tous les 2 audits.
- d) doit tester ces contrôles une fois tous les 3 audits.

**Question 2 :**

L'auditeur doit communiquer aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise les résultats importants de l'audit :

- a) toujours par écrit.
- b) toujours verbalement.
- c) par écrit si, selon le jugement professionnel de l'auditeur, une communication verbale ne serait pas appropriée.
- d) verbalement si, selon le jugement professionnel de l'auditeur, une communication écrite ne serait pas appropriée.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 3 :**

Sur base des procédures d'audit réalisées, l'auditeur peut identifier une ou plusieurs faiblesses du contrôle interne. Il doit alors déterminer, si, prises individuellement ou ensemble, celles-ci constituent des faiblesses significatives.

1. L'auditeur doit communiquer par écrit, aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, les faiblesses significatives du contrôle interne ;
2. L'auditeur doit communiquer par écrit les faiblesses significatives du contrôle interne ;
3. L'auditeur doit communiquer, à la direction, à un niveau hiérarchique approprié, les faiblesses significatives du contrôle interne à moins qu'il ne soit inapproprié de les communiquer directement à la direction en la circonstance.

- a) Seule l'affirmation 2 est correcte.
- b) Seules les affirmations 1 et 2 sont correctes.
- c) Seules les affirmations 2 et 3 sont correctes.
- d) Toutes les affirmations sont correctes.

**Question 4 :**

Les normes ISA :

- a) s'appliquent uniquement au contrôle légal des comptes d'entités d'intérêt public.
- b) sont une alternative aux lois, réglementations et normes de contrôle applicables en Belgique.
- c) doivent être utilisées lorsque le rapport fait mention de la conformité des travaux avec les normes internationales d'audit.
- d) sont essentiellement utilisées aux Etats-Unis.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 5 :**

Lorsque l'associé responsable de la mission obtient des informations qui auraient conduit le cabinet à décliner la mission d'audit si elles avaient été connues auparavant, il doit :

- a) communiquer rapidement ces informations au cabinet, afin que ce dernier et l'associé responsable puissent rendre les mesures nécessaires.
- b) avertir rapidement le cabinet au sujet de l'impossibilité de continuer la relation avec ce client.
- c) rapporter ceci immédiatement au responsable en charge de la revue qualité.
- d) mentionner la nature et l'étendue de ces informations dans la documentation d'audit et adapter les procédures d'audit en conséquence.

**Question 6 :**

Lorsque l'auditeur a désigné un expert et qu'il souhaite faire référence aux travaux de cet expert dans un rapport d'audit contenant une opinion modifiée, pour expliciter la nature de la modification apportée, l'auditeur peut avoir besoin d'obtenir l'autorisation préalable de :

- a) la direction.
- b) l'expert désigné.
- c) l'équipe affectée à la mission d'audit.
- d) la direction et l'expert désigné.

**Question 7 :**

La personne chargée de la revue de contrôle qualité de la mission doit :

- a) effectuer une évaluation objective des jugements exercés par l'équipe affectée à la mission et des conclusions tirées des travaux aux fins de la formulation du rapport d'audit.
- b) assumer la responsabilité du rapport d'audit dans les circonstances appropriées.
- c) être convaincu que l'équipe affectée à la mission et les experts éventuellement engagés ont les compétences et capacités appropriées.
- d) assumer la responsabilité du contrôle, du suivi et la mise en œuvre de l'audit conformément aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 8 :**

Dans une approche statistique, les éléments retenus pour le sondage sont sélectionnés de manière à ce que :

1. chacune des unités d'échantillonnage ait une chance préalablement connue d'être sélectionnée.
  2. les éléments présentant des attributs typiques de la population considérée ne sont pas repris.
- 
- a) Seule la réponse 1 est correcte.
  - b) Seule la réponse 2 est correcte.
  - c) Les deux réponses sont fausses.
  - d) Les deux réponses sont correctes.

**Question 9 :**

Les normes ISA prévoient que lorsque l'auditeur veut s'appuyer sur le contrôle interne qui n'a pas subi de modification pour effectuer ses procédures et qu'il en a déjà testé l'efficacité l'année précédente :

- a) il ne doit plus en tester l'efficacité les années suivantes.
- b) il doit en tester l'efficacité à chaque audit.
- c) il doit en tester l'efficacité au moins une fois tous les 2 audits.
- d) il doit en tester l'efficacité une fois tous les 3 audits.

**Question 10 :**

Lorsque l'équipe affectée à l'audit d'un groupe consolidé conclut que les travaux de l'auditeur d'une filiale sont insuffisants, alors :

- a) l'équipe doit réaliser elle-même les procédures supplémentaires à mettre en œuvre.
- b) l'équipe doit déterminer quelles sont les procédures supplémentaires à mettre en œuvre et si elles sont à réaliser par l'auditeur de la filiale ou par elle-même.
- c) l'équipe doit communiquer, oralement, le cas problématique aux personnes en charge de la gouvernance au niveau du groupe.
- d) l'équipe doit communiquer, par écrit, le cas problématique aux personnes en charge de la gouvernance au niveau du groupe.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 11 :**

Lorsque l'auditeur a identifié une fraude ou a obtenu des informations indiquant la possibilité qu'une fraude ait été commise :

- a) il peut le signaler à la direction à un niveau hiérarchique approprié.
- b) il doit le signaler à la direction à un niveau hiérarchique approprié à la fin de la mission d'audit.
- c) il doit le signaler sans délai à la direction à un niveau hiérarchique approprié et à la personne ayant commis la fraude.
- d) il doit le signaler sans délai à la direction à un niveau hiérarchique approprié.

**Question 12 :**

Si des anomalies non corrigées subsistent dans les états financiers, l'auditeur doit toujours :

- a) modifier l'opinion dans son rapport d'audit.
- b) demander à la direction une déclaration écrite confirmant que les incidences des anomalies non corrigées, prises individuellement ou en cumulé, ne sont pas significatives au regard des états financiers pris dans leur ensemble.
- c) les mentionner dans son rapport d'audit.
- d) ajuster la matérialité prédéterminée.

**Question 13 :**

Indiquez si la phrase suivante est correcte.

Lorsque l'auditeur juge nécessaire d'exprimer une opinion défavorable ou de formuler une impossibilité d'exprimer une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble, le rapport peut néanmoins comprendre une opinion non modifiée sur la base du même référentiel comptable sur un état financier unique ou un ou plusieurs éléments, comptes ou rubriques spécifiques d'un état financier. Et ceci, lorsque l'auditeur a acquis des éléments probants suffisants et appropriés qui permettent de déterminer que ces éléments spécifiques ne contiennent pas d'erreurs matérielles.

- a) Vrai
- b) Faux

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 14 :**

Les ISA prévoient que lorsqu'une seule erreur monétaire est décelée dans un échantillon statistique d'une population, :

- a) elle n'est jamais extrapolée à l'ensemble de la population.
- b) elle doit être systématiquement extrapolée à l'ensemble de la population.
- c) elle n'est pas extrapolée à l'ensemble de la population si l'auditeur obtient suffisamment d'éléments indiquant que l'erreur provient d'une situation unique et non récurrente.
- d) l'auditeur recommence un nouvel échantillonnage et s'il ne trouve pas d'erreur dans ce nouvel échantillon, il élimine le premier échantillon de sa documentation d'audit.

**Question 15 :**

Des déficiences majeures doivent être communiquées de manière écrite par l'auditeur aux personnes chargées de la gouvernance

- a) avant la date de la certification des états financiers.
- b) avant la date de mise en forme du dossier d'audit final.
- c) au plus tard soixante jours après la date du rapport de l'auditeur.
- d) avant la date du rapport de l'auditeur.

**Question 16 :**

La stratégie générale d'audit d'un groupe et le programme de travail sont :

- a) établis par l'équipe affectée à l'audit du groupe et revu par l'associé responsable de l'audit du groupe.
- b) établis par les équipes affectées à l'audit des différents composants et revus par l'associé responsable de l'audit du groupe.
- c) établis par les équipes affectées à l'audit des différents composants et revus par l'associé responsable de l'audit de chaque composant.
- d) établis par l'équipe affectée à l'audit du groupe et revu par l'associé responsable de l'audit de chaque composant.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 17 :**

Apporter des modifications ou des ajouts à la documentation d'audit après achèvement de la mise en forme finale des dossiers d'audit est :

- a) jamais autorisé.
- b) autorisé si la documentation qui existait auparavant est détruite ou retirée.
- c) autorisé dans les circonstances exceptionnelles où l'auditeur met en œuvre de nouvelles procédures d'audit ou des procédures d'audit complémentaires ou tirent de nouvelles conclusions après la date de son rapport d'audit et qu'il les documente de façon appropriée.
- d) autorisé avec le consentement de la direction de l'entité contrôlée et le cas échéant, des personnes constituant le gouvernement d'entreprise.

**Question 18 :**

L'auditeur doit concevoir et réaliser des procédures d'audit répondant aux risques évalués d'anomalies significatives au niveau des assertions. Lors de la conception de procédures d'audit complémentaires, l'auditeur doit prendre en compte :

- 1. l'efficacité du fonctionnement des contrôles;
- 2. la possibilité de l'existence d'anomalies significatives dues aux caractéristiques spécifiques du flux d'opérations, du solde de comptes ou de l'information fournie dans les états financiers, et si l'évaluation des risques prend en compte les contrôles concernés requérant de l'auditeur de recueillir des éléments probants déterminant si les contrôles fonctionnent efficacement;
- 3. si les risques significatifs sont applicables.

- a) Seule l'affirmation 1 est correcte.
- b) Seule l'affirmation 2 est correcte.
- c) Seule l'affirmation 3 est correcte.
- d) Les affirmations 1 et 2 sont correctes.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 19 :**

Les ISA prévoient que les travaux de l'auditeur influencent toujours :

- a) le risque inhérent.
- b) le risque de contrôle interne.
- c) le risque de non détection.
- d) aucun de ses risques.

**Question 20 :**

L'auditeur ne peut avoir recours à des demandes de confirmations négatives comme seul contrôle de substance destiné à répondre à un risque évalué d'anomalies significatives au niveau des assertions lorsque :

- a) l'auditeur a évalué le risque d'anomalies significatives à un niveau faible.
- b) la population des éléments soumis à des procédures de confirmation négative comprend un petit nombre d'importants soldes de comptes, transactions ou conditions.
- c) l'auditeur s'attend à un niveau de divergences très bas.
- d) l'auditeur s'attend à ce que les destinataires réagissent aux demandes de confirmation.

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**111 - DROIT DES SOCIÉTÉS**

**Date** : 26/10/2019

**Durée** : 1h

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**1. La distinction entre une société et une association sous le CSA (10 points)**

- Une association ne peut pas réaliser de bénéfices, contrairement aux sociétés.
- Une association ne peut pas distribuer de bénéfices, contrairement aux sociétés. En outre, elle ne peut exercer des activités économiques qu'à titre accessoire.
- Une association ne peut pas distribuer de bénéfices, contrairement aux sociétés. Elle peut exercer sans limite des activités économiques mais, en cas d'activité économique plus qu'accessoire, elle ne bénéficie pas d'un régime fiscal préférentiel.
- Aucune de ces réponses est correcte.

**2. Un apport en industrie dans la SRL sous le CSA (10 points)**

- Cela est impossible dans une SRL sauf pour un apport contre l'émission de parts bénéficiaires.
- Cela est possible dans une SRL à condition de suivre la procédure d'apport en nature.
- Cela est toujours possible dans une SRL sans aucune formalité.
- Aucune de ces réponses est correcte.

**3. Le nombre minimum de fondateurs requis pour la constitution d'une société sous le CSA (10 points)**

- Seule la SRL peut être fondée par une seule personne ; pour toutes les autres formes de société à l'exception de la SC, il faut au minimum deux fondateurs et pour la SC il faut trois fondateurs.
- La SRL et la SA peuvent être fondées par une seule personne ; pour toutes les autres formes de société à l'exception de la SC (la société simple, la SNC et la société en commandite), il faut au minimum deux fondateurs et pour la SC il faut trois fondateurs.
- Toutes les formes de société peuvent être constituées par une seule personne.
- La SRL et la SA peuvent être fondées par une seule personne avec la restriction qu'une même personne (physique ou morale) ne peut constituer qu'une seule SRL et SA unipersonnelle ; pour toutes les autres formes de société à l'exception de la SC (la société simple, la SNC et la société en commandite), il faut au minimum deux fondateurs et pour la SC il faut trois fondateurs.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**4. D'après ses statuts, une société a son siège en Belgique. Toutefois, son site de production et sa direction effective sont situés au Luxembourg (10 points).**

- La société relève du droit belge des sociétés et de l'insolvabilité.
- La société relève du droit luxembourgeois des sociétés et de l'insolvabilité.
- La société relève du droit belge des sociétés et du droit luxembourgeois de l'insolvabilité.
- Aucune de ces réponses est correcte.

**5. La responsabilité des administrateurs d'une société (10 points)**

- Est toujours illimitée
- Est toujours limitée à un montant maximum en fonction de la taille de la société
- Est limitée à un montant maximum en fonction de la taille de la société, mais illimitée en cas de fautes mineures répétées ou de fautes manifestement lourdes, en cas d'intention frauduleuse ou à dessein de nuire et en cas de responsabilité spéciale pour les dettes à l'égard du fisc et de l'ONSS
- Est limitée à un montant maximum en fonction de la taille de la société, sauf en cas de responsabilité spéciale pour les dettes à l'égard du fisc et de l'ONSS

**6. Le CSA est d'application (10 points)**

- à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019.
- à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- aux nouvelles sociétés constituées à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019 et aux sociétés existantes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, mais antérieurement lorsqu'elles modifient leurs statuts au plus tard avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024.
- aux nouvelles sociétés constituées à partir du 1<sup>er</sup> mai 2019 et aux sociétés existantes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**7. Une société simple (10 points)**

- est une forme de société sans personnalité juridique qui ne doit pas être inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et n'est pas soumise à l'obligation comptable (moyen idéal pour une planification patrimoniale discrète).
- est une forme de société sans personnalité juridique, mais soumise aux obligations comptables et à l'obligation d'inscription à la BCE et au registre UBO; les associés peuvent être solidairement responsables selon la nature de l'activité.
- est une forme de société sans personnalité juridique, mais soumise aux obligations comptables et à l'obligation d'inscription à la BCE et au registre UBO; les associés sont toujours solidairement responsables.
- est une association sans personnalité juridique, mais soumise aux obligations comptables et à l'obligation d'inscription à la BCE et au registre UBO; les membres sont solidairement responsables.

**8. Une SRL (10 points)**

- ne peut pas procéder à des apports ou distribuer des bénéfices à ses actionnaires tant que l'actif net de la société n'est pas inférieur au capital social.
- Les fondateurs doivent prévoir un patrimoine initial suffisant pour l'activité que veut développer la société et la distribution de bénéfices ou de réserves n'est possible que si l'actif net ne devient pas négatif et si les dettes peuvent être remboursées sur une période de 12 mois, sous peine d'engagement de la responsabilité des administrateurs.
- Les fondateurs doivent prévoir un patrimoine initial suffisant pour l'activité que veut développer la société et la distribution de bénéfices ou de réserves n'est possible que si les dettes peuvent être remboursées sur une période de 12 mois, sous peine d'engagement de la responsabilité des administrateurs.
- Aucune de ces réponses est correcte.

**9. Les administrateurs d'une SA et d'une SRL (10 points)**

- peuvent être révoqués *ad nutum* même si les statuts en disposent autrement.
- peuvent être révoqués *ad nutum* sauf si les statuts en disposent autrement.
- peuvent toujours être révoqués *ad nutum*.
- les administrateurs d'une SA peuvent, contrairement aux administrateurs d'une SRL, être révoqués *ad nutum* même si les statuts en disposent autrement.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**10. Le droit de vote des actions dans la SA ou la SRL (10 points)**

- est toujours obligatoirement proportionnel à l'apport et la règle « une action = une voix » doit être respectée.
- est proportionnel à l'apport sauf si les statuts dérogent à ce principe, ce qui est toujours possible sans aucune restriction.
- est proportionnel à l'apport sauf si les statuts dérogent à ce principe, ce qui est possible sans aucune restriction, excepté dans les SA non cotées.
- est proportionnel à l'apport sauf si les statuts dérogent à ce principe, ce qui n'est possible sans aucune restriction que dans les sociétés non cotées.

**POUR CET EXAMEN VEUILLEZ REpondRE SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUTÉE**

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES RÉPONSES « 112 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE »**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE - NE PAS INDIQUER VOTRE NOM**

**NUMÉROTÉ CHAQUE PAGE - ECRIRE LISIBLEMENT.**

**RÉPONDRE DANS L'ORDRE DES QUESTIONS - COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE  
112 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

**Date :** 26/10/2019

**Durée :** 1h

**Question 1 (25 points) :**

En quoi le commissaire est-il un acteur important du gouvernement d'entreprise ?

**Question 2 (25 points) :**

Pour quel type de décisions du conseil d'administration le Code impose-t-il l'intervention d'administrateurs indépendants ? Dans quels comités consultatifs leur présence est-elle obligatoire et dans quelles proportions ?

**Question 3 (25 points) :**

Comment les actionnaires jouent-ils un rôle dans la gouvernance d'entreprise ?

**Question 4 (25 points) :**

Analysez le pouvoir de l'assemblée générale d'une société cotée quant à l'octroi d'avantages financiers aux dirigeants (rémunérations variables, indemnités de départ, options sur actions...).

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**120 - LÉGISLATION SUR LA FAILLITE ET PROCÉDURES SIMILAIRES**

**Date : 12/10/2019**

**Durée : 1h**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.**

**NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 1 (30 points)**

- a. Le nouveau droit de la faillite a instauré le régime de l'effacement. Expliquez de quoi il s'agit.
- b. Le conjoint du failli peut-il bénéficier de l'effacement ? Si oui, dans quelle mesure ?

**Question 2 (20 points)**

- a. En cas de faillite, que peut faire la personne physique qui s'est constituée sûreté personnelle du failli à titre gratuit ?
- b. Que se passe-t-il si la sûreté personnelle avait été concédée par le gérant de la société en faillite ?

**Question 3 (30 points)**

- a. Quels sont les types de réorganisation judiciaire reconnus par la loi ?
- b. Quelles conséquences le livre XX du Code de droit économique attache-t-il à l'introduction de la requête en réorganisation judiciaire ?
- c. Quel est l'effet de la réorganisation judiciaire sur les contrats en cours ?

**Question 4 (20 points)**

- a) Qu'est-ce qu'une période suspecte ?
- b) Une ASBL peut-elle être déclarée en faillite ?
- c) Un médecin peut-il être déclaré en faillite ?
- d) Si, par suite de perte, l'actif net d'une SA est réduit à un montant inférieur à la moitié de la part fixe du capital social le conseil d'administration est obligé :
- De dissoudre la société ;
  - De faire l'aveu de la faillite ;
  - De convoquer l'assemblée générale afin de décider des mesures à prendre ;
  - De nommer un liquidateur.

- e) Les administrateurs de la SRL COMPTA+ doivent faire face à des problèmes de liquidités. Ils décident de payer leur opérateur de téléphonie et les sous-traitants mais de suspendre provisoirement le paiement des cotisations sociales et du précompte professionnel.

Ce non-paiement répété des cotisations sociales et du précompte professionnel :

- Constitue *ipso facto* une faute de gestion comme les cotisations sociales et le précompte professionnel constituent des dettes privilégiées qui doivent donc être payées en premier lieu ;
- Peut constituer une faute de gestion dans la mesure où un crédit artificiel a été procuré par la société au détriment du fisc et de l'administration de la sécurité sociale ;
- Ne résulte pas dans une responsabilité de l'administrateur pour non-paiement des dettes fiscales ou sociales : il incombe en effet à la société de payer les impôts dont elle est le débiteur ;
- Résulte dans une présomption irréfragable de responsabilité des administrateurs.

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**141 - DROIT CIVIL**

**Date : 12/10/2019**

**Durée : 1h**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.**

**NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT  
VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**



**Question 2 (5 points)**

La vente est parfaite à condition :

- Qu'il y ait un accord sur l'objet et sur le prix ;
- Qu'il y ait un accord sur l'objet ou sur prix ;
- Qu'il y ait un accord sur l'objet et sur le prix, et que le bien ait été livré ;
- Qu'il y ait un accord sur l'objet et sur le prix, et que le prix ait été payé.

**Question 3 (5 points)**

A cède la créance qu'il possède contre B. Après cette cession, B peut valablement payer à :

- A ou C ;
- Seulement C ;
- A tant que la cession n'a pas été notifiée à B ou que B ne l'a pas reconnue ;
- Seulement C à partir du moment où B a donné son accord pour la cession.

**Question 4 (20 points)**

En décembre 2018, vous concluez un contrat de deux ans avec une entreprise de nettoyage de bureau. Un forfait mensuel de 2.000 EUR est octroyé à cette entreprise pour le travail fourni par les nettoyeurs.

En janvier 2019, vous avez observé que le nettoyage n'était que superficiel et ne correspond en rien à vos attentes et à ce qui était prévu au terme de la convention conclue en décembre.

Votre patience a des limites ! Pouvez-vous suspendre vos paiements mensuels jusqu'à ce que cette société vous donne satisfaction dans son travail ? Pouvez-vous mettre vous-même un terme à la convention qui vous lie ? Une procédure judiciaire serait-elle opportune ?

**Question 5 (40 points) Expliquez brièvement :**

1. L'effet relatif des conventions ;

2. Le mandat apparent

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

3. La différence entre l'acte juridique et le fait juridique ;

4. La stipulation pour autrui.

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**142 - DROIT COMMERCIAL**

**Date : 12/10/2019**

**Durée : 1h**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE.**

**NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT  
VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 1 (20 points)**

Chacun des acteurs suivants est-il une entreprise au sens de l'article l.1, 1° du Code de droit économique ?

Répondre « oui ou non » avec une courte justification.

- a. une personne physique qui exerce un ou plusieurs mandats d'administrateur ;
- b. une ASBL qui n'offre pas de biens ou de services sur un marché ;
- c. un réviseur d'entreprise ;
- d. une association de fait ;
- e. une société d'architectes.

**Question 2 (20 points)**

Sabine est une couturière indépendante spécialisée dans la confection de robes de mariée.

- a. Supposons qu'un de ses clients (privés) ne paie pas. Elle décide d'assigner le client en justice pour non-paiement de facture devant le tribunal de l'entreprise.  
Ce tribunal est-il compétent ?
- b. Quels intérêts sont dus si la facture n'est pas payée dans le délai convenu contractuellement ?
- c. Que se passe-t-il si on constate que Sabine n'est pas inscrite à la BCE ?

**Question 3 (10 points)**

HAPPY FISH commence à exploiter une entreprise sous le nom de "Mer du Nord", au déplaisir de l'entreprise voisine connue de poissonnerie "Mer du Nord". Que fait-on ?

**Question 4 (10 points)**

Les conditions générales de vente de l'entreprise Z comprennent une clause prévoyant un montant forfaitaire (10% de la valeur de la transaction) en cas de manquement au contrat dans le chef du consommateur. Cependant, aucune clause de ce type n'est prévue dans le chef de l'entreprise. Que se passe-t-il ?

**Question 5 (40 points)**

- a. Qu'est-ce qui distingue l'agence commerciale, la concession de distribution exclusive et l'activité de représentant de commerce ?
- b. Définissez le bail commercial et précisez les caractéristiques (durée, renouvellement, cession, révision du loyer, fin du bail, etc.).
- c. Expliquez le factoring.
- d. Dans quelle mesure le régime de la preuve par une entreprise est-il différent de celui du droit commun ?

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**160 : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET SYSTÈMES INFORMATIQUES**

**Date : 19/10/2019**

**Durée : 1h**

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**I. Questions ouvertes (8 points) :**

1. Que sont les processus métier et comment sont-ils liés aux systèmes d'information ?

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

2. Décrivez les tendances suivantes de la plateforme logicielle :

- services Web et architecture orientée services.
- informatique en grille (*grid computing*).
- services *cloud*.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

## **II. Questions à choix multiples (7 points)**

*Pour chacune des questions à choix multiples suivantes il y a très précisément une seule réponse exacte. Laquelle ?*

**La correction négative suivante est appliquée :**

- **+1 point pour une réponse correcte**
- **0 point pour l'absence de réponse**
- **-1 point pour une réponse incorrecte.**

### **Question 1**

Lors du développement d'un nouveau système d'information, les exigences en matière d'information auxquelles le système devra répondre sont décrites lors de :

- A. la conception du système ;
- B. la phase de test ;
- C. l'analyse du système ;
- D. la mise en œuvre du système.

### **Question 2**

..... est un outil de collaboration qui permet la collaboration synchrone à distance

- A. courriel
- B. wiki
- C. vidéoconférence
- D. blog

### **Question 3**

Un ..... est un cadre supérieur responsable de l'utilisation de l'informatique dans une entreprise

- A. Chief executive officer;
- B. Chief financial officer;
- C. Chief Information Officer;
- D. Chief Technology Officer.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 4**

Lequel des systèmes suivants est un exemple de système hérité (*legacy system*)

- A. Un système de traitement des transactions s'exécutant sur un ordinateur central (*mainframe*) ;
- B. Un système informatique en grille évolutif ;
- C. Services Web exécutés sur une plate-forme dans le nuage ;
- D. Logiciel de serveur Web.

**Question 5**

Quel défi de base de données est illustré par le fait qu'une personne reçoit plusieurs copies d'un catalogue professionnel, cette personne étant toujours adressée via des variantes de son propre nom.

- A. Normalisation des données ;
- B. Exactitude des données ;
- C. Redondance des données ;
- D. Incohérence des données.

**Question 6**

Dans un système orienté objet pour une université, comment les classes Étudiant, Étudiant en *Bachelor* et Étudiant en *Master* seraient-elles liées les unes aux autres ?

- A. Étudiant en *Bachelor* est une sous-classe d'Étudiant et Étudiant en *Master* est une sous-classe d'Étudiant en *Bachelor* ;
- B. Étudiant en *Bachelor* et Étudiant en *Master* sont des sous-classes d'Étudiant ;
- C. Étudiant en *Bachelor* et Étudiant en *Master* sont des métaclasse d'Étudiant ;
- D. Étudiant en *Bachelor* et Étudiant en *Master* sont des instances d'Étudiant.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 7**

Les systèmes d'entreprise sont alignés sur les processus d'entreprise via :

- A. des tables de configuration ;
- B. des services Web ;
- C. des dictionnaires de données ;
- D. du *Middleware*.

**III. Les affirmations suivantes sont-elles correctes ou incorrectes? (5 points)**

***La correction négative suivante est appliquée:***

- ***+1 point pour une réponse correcte***
- ***0 point pour l'absence de réponse***
- ***-1 point pour une mauvaise réponse.***

1. Un brevet donne au titulaire le monopole exclusif sur les idées appartenant à une innovation pendant 20 ans.

.....

2. La loi de Moore indique que la valeur d'un réseau augmente de manière exponentielle en fonction du nombre de membres du réseau.

.....

3. Un aperçu schématique des relations entre les différentes entités d'une base de données est appelé diagramme de flux de données.

.....

4. Apache Hadoop est un framework logiciel open source utilisé pour gérer de très grands ensembles de données.

.....

5. Le terme Internet des objets (IoT) désigne l'ajout de capteurs à différents périphériques afin qu'ils puissent se connecter à Internet.

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**170 : ECONOMIE COMMERCIALE, GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE**

**Date : 19/10/2019**

**Durée : 1h**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 1 (30 points)**

- a) Comment calcule-t-on le PIB (3 approches) ? **(15 points)**
- b) Choisissez une des approches et expliquez, à partir de là, quel impact pourrait avoir le Brexit sur l'économie belge et quelle politique le gouvernement pourrait mettre en place pour limiter les effets négatifs ? **(15 points)**

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

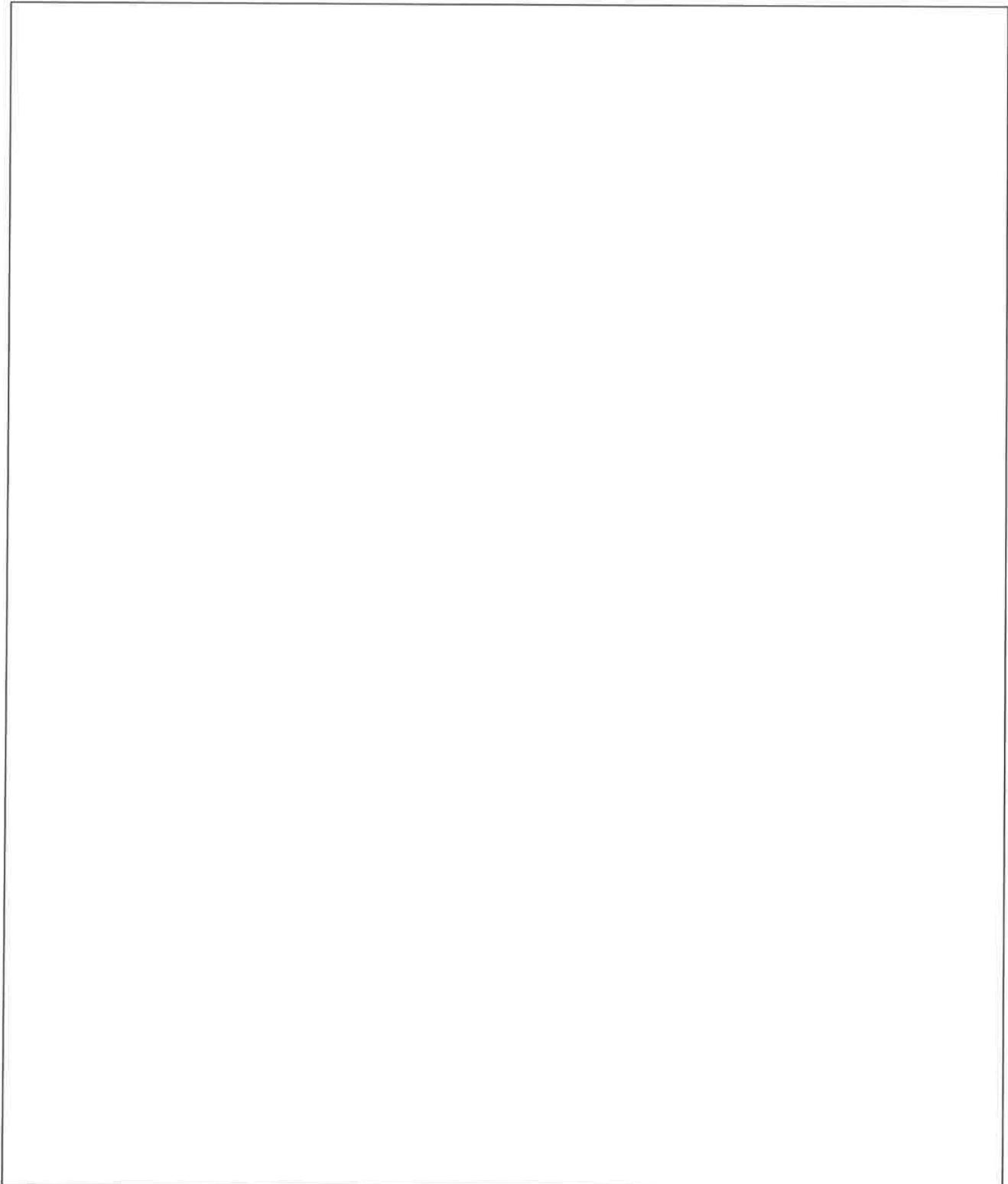
**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

Empty response area for the questionnaire.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 2 (30 points)**

- a) Définissez les Rendements d'échelle décroissants d'une entreprise et expliquez quel en sera l'impact sur le Coût Moyen de cette même entreprise **(10 points)**
- b) Comment une politique fiscale peut-elle jouer sur les choix technologiques (au niveau de l'énergie, par exemple) d'une entreprise. Justifiez votre réponse graphiquement **(20 points)**



Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 3 (40 points)**

- a) Une entreprise produisant des légumes bio a évalué les élasticités de la demande de ses légumes et a observé :
- une élasticité simple de -1,2 ;
  - une élasticité croisée au prix des légumes non bios de + 0.9 ;
  - une élasticité au revenu de 0.9.

Définissez et interprétez ces 3 valeurs en caractérisant le type de biens que sont les légumes bio **(20 points)**

- b) Dans le cadre de sa politique de santé, la région a décidé d'accorder un subside de 10% sur les prix des légumes bio. Chiffrez-en l'impact sur les recettes des producteurs bio ? **(10 points)**
- c) Les augmentations salariales auront-elles un impact sur la demande de légumes bio. Justifiez votre réponse **(10 points)**

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for the respondent to write their answers to the questionnaire. On the left side of the page, there are two circular punch holes, suggesting the document is part of a binder.

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**181 : MATHÉMATIQUES**

**Date : 19/10/2019**

**Durée : 1h**

**POUR CET EXAMEN VEUILLEZ REpondre SUR LA FEUILLE REponse QUI VOUS A ÉTÉ DISTRIBUTUEE**

**VEUILLEZ NOTER SUR LA OU LES FEUILLES RÉPONSES  
« 181 - MATHÉMATIQUES »**

**VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE - NE PAS INDIQUER VOTRE NOM**

**NUMÉROTÉ CHAQUE PAGE - ECRIRE LISIBLEMENT.**

**RÉPONDRE DANS L'ORDRE DES QUESTIONS - COMMENCER CHAQUE QUESTION EN HAUT D'UNE NOUVELLE PAGE.**

**Instructions préliminaires**

- Dans chaque problème, détaillez tous les raisonnements conduisant à votre solution ;
- Attention : un résultat, même correct, ne sera pas accepté s'il n'est pas justifié ;
- Vous pouvez faire usage d'une calculette scientifique mais pas d'une calculette graphique ;
- Seules les méthodes usuelles en mathématiques sont acceptées ;
- Une réponse obtenue par tâtonnement ou par « essais/erreurs » sera refusée.

Bon travail

### Question 1 (30 points)

Le coût de production de  $q_A$  unités d'un bien A et  $q_B$  unités du bien B est donné par :

$$C(q_A; q_B) = 8 + 2q_A + 2q_B$$

Les demandes pour une unité du bien A et pour une unité du bien B sont respectivement (les prix sont en euros) :

$$p_A = 6 - q_A + q_B; \quad p_B = 4 - 2q_B + q_A$$

a. **(5 points)** Montrez que la fonction de profit  $\pi(q_A; q_B)$  est donnée par :

$$\pi(q_A; q_B) = -q_A^2 - 2q_B^2 + 2q_Aq_B + 4q_A + 2q_B - 8$$

Si vous ne pouvez pas justifier l'obtention de cette fonction, utilisez son expression pour résoudre les questions 1.2 et 1.3.

- b. **(10 points)** Calculez les points critiques (zéro de la dérivée première par rapport à  $q_A$  et  $q_B$ ) de cette fonction de profit.
- c. **(10 points)** Déterminez pour quelles quantités  $q_A$  et  $q_B$  le profit est maximal (utiliser les conditions du second ordre).
- d. **(5 points)** Quels sont les prix optimaux que vous pratiqueriez pour une unité du bien A et pour une unité du bien B ?

### Question 2 (25 points)

Supposons que, pour un produit déterminé, la fonction d'offre est donnée par  $p = 2q^2 + 500$  et que la fonction de la demande est donnée par  $p = 2100 - 20q - q^2$

- a) **(5 points)** Calculez le point d'équilibre entre l'offre et la demande.
- b) **(20 points)** Calculez cette somme du surplus du consommateur et du surplus du producteur (ces deux surplus ne doivent pas être calculés séparément).

### Question 3 (25 points)

La production de la quantité  $q$ , d'un certain produit, avec une quantité de travail  $L$  et un investissement en capital  $K$ , peut être modélisée par :

$$q = K^\alpha L^{1-\alpha}$$

- a) **(5 points)** De combien est multipliée la production si on multiplie la quantité de travail  $L$  par 2 et le capital  $K$  par 2 ?
- b) **(10 points)** Calculez l'expression de la productivité marginale relative au capital et relative au travail.

- c) **(10 points)** Pour  $\alpha = \frac{1}{2}$ ; calculez  $\left. \frac{\partial q(K, L)}{\partial L} \right|_{K=4, L=2}$ .

Donnez la signification économique de ce résultat.

### Question 4 (20 points)

Une population de lapins est introduite dans une petite île. On note par  $N(t)$  la population des lapins au temps  $t$  (l'unité de temps  $t$  étant l'année). On suppose que les lapins n'ont pas de prédateurs, mais, qu'en raison de la limitation de la quantité de nourriture disponible, il y a une quantité maximale  $m$  de lapins qui peut survivre sur l'île. Nous considérons  $t$  et  $N$  comme des variables continues.

Le modèle proposé pour étudier l'évolution de cette population de lapins consiste à dire que la quantité de lapins  $N(t)$  est une fonction de la forme logistique :

$$N(t) = \frac{m}{1 + Be^{-amt}} \text{ où } (B > 0).$$

Supposons que  $m = 1000$ ,  $N(0) = 20$ ,  $N(1) = 70$ .

- a) **(10 points)** Calculez la valeur de  $a$  (avec 5 décimales) et la valeur de  $B$ .
- b) **(10 points)** Au bout de combien de temps aura-t-on atteint la moitié de la population limite ?

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**182 : STATISTIQUES**

**Date : 19/10/2019**

**Durée : 1h**

**Instructions préliminaires**

- Dans chaque problème, détaillez tous les raisonnements conduisant à votre solution ☒  
Attention : un résultat, même correct, ne sera pas accepté s'il n'est pas justifié.
- Vous pouvez faire usage d'une calculatrice scientifique mais pas d'une calculatrice graphique ☒  
Seules les méthodes usuelles en s sont acceptées
- Une réponse obtenue par tâtonnement ou par « essais/erreurs » sera refusée

Bon travail

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**I. Statistiques descriptives (40 points)**

***Question 1 (15 points)***

Supposons que le montant d'augmentation du salaire net par mois, suite à une réforme fiscale de grande ampleur (Tax Shift), est décrit par une loi normale de moyenne de 150 euros et d'écart-type 70 euros (communication du gouvernement).

Calculer la probabilité que le montant d'augmentation du salaire net par mois, suite à cette réforme fiscale ou Tax Shift, est entre 130 euros et 160 euros.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question 2 (25 points)**

Pour étudier le lien linéaire éventuel, **suite à cette réforme fiscale**, entre la variable Y représentant les dépenses alimentaires d'un ménage par mois (exprimées en euros) en fonction de la variable X représentant les dépenses totales du ménage, hors dépenses pour se loger (exprimées en euros), on a observé 20 ménages ce qui donne lieu aux résultats suivants :

$$\sum_{i=1}^{n=20} x_i = 20552 ; \quad \sum_{i=1}^{n=20} y_i = 13072 ; \quad \sum_{i=1}^{n=20} x_i^2 = 21608296 ; \quad \sum_{i=1}^{n=20} y_i^2 = 8804744 ; \quad \sum_{i=1}^{n=20} x_i y_i = 13740252.$$

- a. Calculez le montant moyen des dépenses alimentaires par mois et le montant moyen des dépenses totales par mois hors dépenses pour le logement, pour ces 20 ménages **(5 points)**.

- b. Calculez les variances de l'échantillon pour les variables X et Y **(5 points)**.

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

c. Calculez la covariance de l'échantillon entre X et Y (5 points).

d. Calculez le coefficient de corrélation de l'échantillon entre X et Y. Interprétez cette valeur (10 points).

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**II. Statistique inférentielle (60 points)**

**Question 3 (40 points)**

Une association de consommateurs veut tester si la réforme fiscale (Tax Shift) a eu impact positif significatif sur le montant moyen d'augmentation du salaire net par mois.

Pour un échantillon de 200 ménages l'augmentation moyenne du salaire net par mois, suite à cette réforme fiscale ou Tax Shift, est de 137 euros avec un écart-type de 73 euros.

- a. Au niveau de signification  $\alpha = 1\%$ , peut-on affirmer que le montant moyen d'augmentation du salaire net par mois, suite à cette réforme fiscale ou Tax Shift, est en dessous de 150 euros. Donnez les expressions de l'hypothèse nulle et de l'alternative pour effectuer ce test **(30 points)**.

$$\begin{cases} H_0 : \\ H_1 : \end{cases}$$

Donnez la statistique de test appropriée et sa distribution sous l'hypothèse nulle, calculez sa valeur sur la base des données de l'échantillon, comparez-la au point critique et formulez votre conclusion.

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

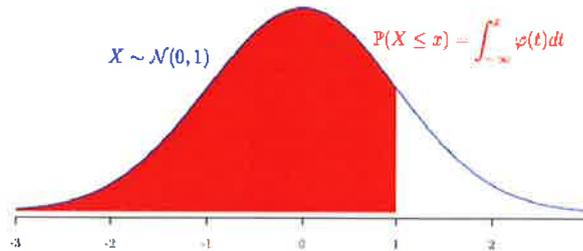
- b. Calculez la P-valeur correspondante à ce problème de test. Permet-elle de confirmer la décision prise à la question 3.1 ? **(10 points)**.

**Question 4 (20 points)**

Parmi 200 ménages interrogés, 90 ressentent l'effet positif de cette réforme fiscale ou Tax Shift. Construire un intervalle de confiance à 99 % pour la proportion de ménages ressentant l'effet positif de cette réforme fiscale ou Tax Shift.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

Table normale centrée réduite



	0.00	0.01	0.02	0.03	0.04	0.05	0.06	0.07	0.08	0.09
0.0	0.5000	0.5040	0.5080	0.5120	0.5160	0.5199	0.5239	0.5279	0.5319	0.5359
0.1	0.5398	0.5438	0.5478	0.5517	0.5557	0.5596	0.5636	0.5675	0.5714	0.5753
0.2	0.5793	0.5832	0.5871	0.5910	0.5948	0.5987	0.6026	0.6064	0.6103	0.6141
0.3	0.6179	0.6217	0.6255	0.6293	0.6331	0.6368	0.6406	0.6443	0.6480	0.6517
0.4	0.6554	0.6591	0.6628	0.6664	0.6700	0.6736	0.6772	0.6808	0.6844	0.6879
0.5	0.6915	0.6950	0.6985	0.7019	0.7054	0.7088	0.7123	0.7157	0.7190	0.7224
0.6	0.7257	0.7291	0.7324	0.7357	0.7389	0.7422	0.7454	0.7486	0.7517	0.7549
0.7	0.7580	0.7611	0.7642	0.7673	0.7704	0.7734	0.7764	0.7794	0.7823	0.7852
0.8	0.7881	0.7910	0.7939	0.7967	0.7995	0.8023	0.8051	0.8078	0.8106	0.8133
0.9	0.8159	0.8186	0.8212	0.8238	0.8264	0.8289	0.8315	0.8340	0.8365	0.8389
1.0	0.8413	0.8438	0.8461	0.8485	0.8508	0.8531	0.8554	0.8577	0.8599	0.8621
1.1	0.8643	0.8665	0.8686	0.8708	0.8729	0.8749	0.8770	0.8790	0.8810	0.8830
1.2	0.8849	0.8869	0.8888	0.8907	0.8925	0.8944	0.8962	0.8980	0.8997	0.9015
1.3	0.9032	0.9049	0.9066	0.9082	0.9099	0.9115	0.9131	0.9147	0.9162	0.9177
1.4	0.9192	0.9207	0.9222	0.9236	0.9251	0.9265	0.9279	0.9292	0.9306	0.9319
1.5	0.9332	0.9345	0.9357	0.9370	0.9382	0.9394	0.9406	0.9418	0.9429	0.9441
1.6	0.9452	0.9463	0.9474	0.9484	0.9495	0.9505	0.9515	0.9525	0.9535	0.9545
1.7	0.9554	0.9564	0.9573	0.9582	0.9591	0.9599	0.9608	0.9616	0.9625	0.9633
1.8	0.9641	0.9649	0.9656	0.9664	0.9671	0.9678	0.9686	0.9693	0.9699	0.9706
1.9	0.9713	0.9719	0.9726	0.9732	0.9738	0.9744	0.9750	0.9756	0.9761	0.9767
2.0	0.9772	0.9778	0.9783	0.9788	0.9793	0.9798	0.9803	0.9808	0.9812	0.9817
2.1	0.9821	0.9826	0.9830	0.9834	0.9838	0.9842	0.9846	0.9850	0.9854	0.9857
2.2	0.9861	0.9864	0.9868	0.9871	0.9875	0.9878	0.9881	0.9884	0.9887	0.9890
2.3	0.9893	0.9896	0.9898	0.9901	0.9904	0.9906	0.9909	0.9911	0.9913	0.9916
2.4	0.9918	0.9920	0.9922	0.9925	0.9927	0.9929	0.9931	0.9932	0.9934	0.9936
2.5	0.9938	0.9940	0.9941	0.9943	0.9945	0.9946	0.9948	0.9949	0.9951	0.9952
2.6	0.9953	0.9955	0.9956	0.9957	0.9959	0.9960	0.9961	0.9962	0.9963	0.9964
2.7	0.9965	0.9966	0.9967	0.9968	0.9969	0.9970	0.9971	0.9972	0.9973	0.9974
2.8	0.9974	0.9975	0.9976	0.9977	0.9977	0.9978	0.9979	0.9979	0.9980	0.9981
2.9	0.9981	0.9982	0.9982	0.9983	0.9984	0.9984	0.9985	0.9985	0.9986	0.9986
3.0	0.9987	0.9987	0.9987	0.9988	0.9988	0.9989	0.9989	0.9989	0.9990	0.9990

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**EXAMEN DE STAGE THÉORIQUE**

**190 : PRINCIPES FONDAMENTAUX DE GESTION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES**

**Date : 19/10/2019**

**Durée : 1h00**

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question I (25 points)**

I.1 Une entreprise a pendant deux ans mené une enquête intense pour le lancement d'un nouveau projet. L'entreprise va maintenant évaluer le projet par la méthode de la VAN (NPV). Doit elle tenir compte du coût de l'enquête?

- a. Oui, car c'est un coût incrémental qui se rapporte au projet;
- b. Peut-être, cela dépendra si le projet est exécuté;
- c. Non, parce que c'est un coût historique (= *sunk cost*);
- d. Nous n'avons pas suffisamment d'informations sur le projet pour le juger.

I.2 Quelles rubriques ci-dessous doivent être prises en considération pour la détermination des cash flows opérationnels dans le cadre d'une analyse d'investissement ?

- a) Dividendes;
- b) impôts opérationnels;
- c) économies d'impôts provenant des intérêts;
- d) économies d'impôts provenant des amortissements;
- e) intérêts;
- f) toutes les réponses sont correctes;
- g) aucune des réponses n'est correcte.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

I.3 Un échange de taux d'intérêt fixes contre des taux d'intérêts variables est un(e) :

- a) IRS ;
- b) Obligation ;
- c) CDS ;
- d) CDO;
- e) Aucune des réponses n'est correcte.

I.4 De quoi avez vous besoin pour calculer le coût des fonds propres via le CMPC (CAPM) ?

- a) Le taux d'imposition;
- b) La prime de risque du marché;
- c) Le coût des fonds empruntés;
- d) Le taux d'intérêt sans risque;
- e) Aucune des réponses n'est correcte.

I.5 Si le temps restant diminue (toutes les autres variables restant constantes), alors :

- a) La valeur de l'option *put* augmente et la valeur de l'option *call* diminue;
- b) La valeur de l'option *put* diminue et la valeur de l'option *call* augmente;
- c) Tant la valeur de l'option *put* que de l'option *call* augmentent;
- d) Tant la valeur de l'option *put* que de l'option *call* diminuent;
- e) Pour répondre à cette question, des informations supplémentaires sont nécessaires.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question II (25 points)**

HIPO Training, une société de consultants RH, paie à l'heure actuelle un dividende de €0,50. On attend que ce dividende augmente de 20 % par an durant les 5 prochaines années. Ensuite, il augmentera de 3% par an jusqu'à l'infini. Quelle est la valeur de l'action d' HIPO Training si le taux exigé par les actionnaires s'élève à 12% ?

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question III (25 points)**

Afin de construire leur maison, Joris et Evy ont contracté un emprunt. Pour rembourser leurs dettes (capital et intérêts), ils paieront, durant 5 ans, à la fin de chaque année, € 8 000. Après réflexion, ils décident de rembourser en 10 ans plutôt qu'en 5 ans. Combien doivent ils dès lors rembourser annuellement si le taux annuel proposé par la banque est de 6 %.

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

**Question IV (25 points)**

L'entreprise "PEGOO", fiscalement bénéficiaire, a décidé d'équiper tous ses représentants de PC portables. Elle peut opter pour un package 'Luxe' dont le prix total d'achat des ordinateurs est de € 100 000. Les frais d'entretien annuel s'élèvent à € 10 000. Le package 'Design' requiert un investissement initial de € 110 000. Les frais annuels d'entretien s'élèvent dans ce cas ci à seulement € 7 500. Pegoo prévoit que ces ordinateurs portables seront utilisés pendant 5 ans. Ils seront amortis linéairement durant cette période et auront une valeur résiduelle nulle.

Quel package choisira Pegoo si le taux d'imposition des sociétés est de 34% et le Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) est de 10%?

Numéro d'identification : \_\_\_\_\_

**VEUILLEZ RÉPONDRE SUR LE QUESTIONNAIRE. NE PAS MENTIONNER VOTRE NOM SUR LE QUESTIONNAIRE – SEULEMENT VOTRE NUMERO D'IDENTIFICATION SUR CHAQUE PAGE**

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for the respondent to write their answers to the questionnaire. On the left side of the page, there are three circular punch holes, suggesting the document is part of a binder.